



La plus belle
preuve que
vous pensez à
votre patron...

sommaire

Numéro spécial 16 pages

Editorial : le référendum contre la PFS	3
PFS : appel du comité national et lettre ouverte aux parlementaires socialistes	2
SOCIAL : grève des typos zurichois de la TAT	4
ARMEE : procès dit de Bure reporté	4
POLITIQUE : commentaire des votations du 4 décembre	5
La campagne sur la richesse à Bâle	5
SOCIAL : blocage salarial vu par les patrons : une circulaire éloquent	6
2ème pilier : les fonctionnaires genevois	6
SOCIAL : Manifeste 77 et direction FTMH	7
interview d'un délégué FTMH	7
Lausanne : une assemblée significative	7
FEMMES : manifestation à Fribourg	10
Quelle protection de la maternité en Suisse?	11
ANTI-IMPERIALISME : un projet important	12
Emigration : un "congrès" très exclusif	12

DOSSIER SPECIAL

La TV et les années trente à Genève 13,14 & 15

ALLEMAGNE FED.: libertés mal en point 16
CHILI: répression contre des trotskystes 11

DOSSIER

MANDEL, ELLENSTEIN (PC) et
MOTCHANE (PS):
Le modèle d'octobre est-il dépassé ? 8 & 9

abonnez- VOUS

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-
une année, enveloppe fermée : fr. 55.-
une année, étranger (Europe) : fr. 80.-
Outre-mer : prendre contact avec nous
abonnement de soutien : fr. 100.-

Journal "La Brèche", CCP 10-25669,
Lausanne. (préciser le type d'abonnement).

Pour toute correspondance : Case postale
1000 Lausanne 17

Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

SOUSCRIPTION

Objectif
7 mois - 50.000 Fr.
Aidez-nous
financièrement !

CCP 10-25 669 Lausanne

Enfin ! On s'approche nettement
cette fois du rythme de croisière
de 3'000 francs tous les 15
jours nécessaires pour atteindre
l'objectif de 50'000 francs. Mais
las ! Tout l'effort est en réalité
dû à nos camarades de
"Bresche", la Suisse romande
ne contribuant que pour moins
d'un quart à l'avance de la sous-
cription durant cette dernière
période.

Et pourtant, nous ne nous pro-
posons de récolter qu'un cent-
cinquième de la somme de-
mandée par nos camarades fran-
çais. Ce qui ne veut pas dire
qu'il faut envoyer 150 francs
à Rouge et 1 franc à La Brèche.
Non, non !

Sous ce cri peu d'heures

Ancien total Fr. 5 694,20
Bresche no 104 2 419
D., Lausanne 40
M.M., Lausanne 50
S. F., Lausanne 100
M.S. Lausanne 100
Ch. K. (seule la lutte paie) Lsne 10
J. K. Lausanne 50
S. Ch. Lausanne 55
J. A. La Sagne 50
J.P.L., Crissier 20
A.D. Genève 20
(pour une brèche hebdomadaire)
F.M. Prilly 50
M.P.M., Genève 20

veau total 8 678,20

50 000

48 000
46 000
44 000
42 000
40 000
38 000
36 000
34 000
32 000
30 000
28 000
26 000
24 000
22 000
20 000
18 000
16 000
14 000
12 000
10 000
8 000
6 000
4 000
2 000



LAUSANNE:
8^{ème} rue de la Tour
GENÈVE:
5 rue Musy

Une sélection des dernières nouveautés de 1977 :

Charles Tillon "On chantait rouge"	34,95
L'auteur fut mutin de la mer Noire en 1919, chef des Francs-Tireurs et Partisans pendant la Résistance, ministre communiste à la Libération, exclu du Bureau Politique après un "procès de Moscou à Paris".	
Jean RECHER "Le grand métier" (Roman)	33,20
La vie rude et le métier difficile des pêcheurs des mers arctiques racontées par l'un d'entre eux.	
L'Exploitée	14,50
Réédition du journal des femmes syndicalistes suisses du début du siècle. Parle de la double misère des femmes, au travail et dans la famille, et des tentatives de sortir de cette misère.	
La flamme d'Octobre 1917-1923 : un art en fête	71,80
livre d'art 430 illustrations : peintures, sculptures, affiches, décors de rues et des théâtres, les trains de propagande, les timbres poste, etc.	
Dans la ville, des enfants... (Autrement)	21,15
Les 6 à 14 ans et le pouvoir adulte : enjeux, discours, pratiques quotidiennes	
Adret Travailler deux heures par jour	
Exploitation de la classe ouvrière pour un profit maximum à l'Ouest, pour satisfaire des normes à l'Est...	
Lipietz Le capital et son espace	21,50
Ce livre se propose de combler les carences et les lacunes de la réflexion marxiste sur l'espace.	
— Enfin en français, deux grands classiques de l'économie : —	
Perry ANDERSON Les passages de l'antiquité au féodalisme	35,40
Dobb/Sweezy Du féodalisme au capitalisme	
2 tomes ensemble : 20,60	
Genet et Croissant Textes des prisonniers de la Fraction Armée Rouge et les dernières lettres d'Ulrike Meinhof	23,90
Philippe ROBRIEUX Notre génération communiste 1953-1968	23,55
(autobiographie politique qui s'étend de la guerre froide à la naissance du gauchisme.)	
Clive LOERTSCHER Le parti communiste suisse et les syndicats 1920-1921	18.-

REGIS DEBRAY remet le montant de son prix Femina à Rouge

"Le Prix Fémina m'a fait la joie d'honorer mon dernier roman "la Neige brûle". Je me permets de vous faire suivre le chèque de 5000 F qui est remis selon l'usage au lauréat. La littérature n'est pas à mes yeux une activité politique mais je suis sûr que les camarades latino-américains—femmes et hommes— dont ce livre m'a servi à retracer le sacrifice, seraient d'accord avec ce geste élémentaire. Illia n'a pas vécu pour que sa mort fasse un roman, mais pour que d'autres continuent son combat au nom des mêmes principes, avec, s'il le faut, d'autres méthodes.

Je constate pour ma part qu'au milieu de la braderie générale des valeurs et acquis révolutionnaires, dont chaque jour on donne ici le spectacle, vous avez été la seule organisation politique française à commémorer comme il convient le Xe anniversaire de la mort du Che. Vous avez démontré qu'on pouvait, trente ans avant les imposteurs du Goulag Circus, dénoncer et expliquer les infamies du socialisme sans renoncer au combat pour le socialisme. Et vous ne vous êtes pas fatigués de prêter attention et solidarité aux luttes difficiles du tiers-monde après qu'elles aient cessé de faire sensation. La mémoire est révolutionnaire : elle seule permet d'innover.

Je suis loin d'être trotskyste comme vous le savez, et je me battraï toujours, demain plus que jamais pour l'Union de la gauche. Mais peu importe nos divergences politiques : l'importance est cette fondamentale communauté du souvenir et du travail. Ceux qui vont à contrecourant arriveront avant les autres."

Salut et fraternité
Régis Debray

Dans "Rouge" du 30 novembre, on a pu lire les raisons pour lesquelles Régis Debray a fait ce geste. Pour que le quotidien ne soit pas étranglé, nos camarades ont lancé une souscription de 150 millions d'A.F.. C'est-à-dire approximativement 750'000 fr.s. pour le 1er janvier. En date du 9 décembre, il manquait encore 33 millions d'A.F. soit plus de 100 mille francs suisses !

Alors, vous aussi, faites un geste pour ROUGE d'ici à la fin de l'année !

PAIEMENTS par mandat de poste international (formulaire rouge) adressé à : S.P.N. p/a Rouge, 2, rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil France.



APPEL DU COMITE SUISSE contre la création d'une PFS

1. Nous considérons que la création d'une Police Fédérale de répression, dite de "sécurité" constitue une attaque directe du Conseil Fédéral contre tout mouvement d'opposition qui exerce dans notre pays des droits démocratiques, tels que droit de grève, droit de manifester publiquement, etc.
Les forces de police prévues sont de toute évidence destinées à intervenir contre des mouvements populaires, qui n'ont rien à voir avec le terrorisme. Ceci a été expressément indiqué à la tribune du Conseil des Etats par le Conseiller fédéral Furgler. Moutier et Gösigen en offrent d'ailleurs des exemples récents. De même les effectifs prévus, le type d'organisation et l'équipement en sont d'autres preuves évidentes. On ne lésine pas sur les moyens financiers mis à disposition d'une telle police, alors qu'on rogne simultanément les dépenses sociales.

2. La Police fédérale de répression, dite de "sécurité" est l'arbre qui cache la forêt ! Son introduction doit être mise en relation avec la répression à tous les niveaux (atteinte aux libertés syndicales, interdictions professionnelles, criminalisation des manifestants anti-nucléaire, écoutes téléphoniques, diverses formes d'espionnage, etc.), ainsi qu'avec les atteintes récentes aux droits populaires et démocratiques (initiative, référendum). Une telle police constituerait un nouveau pas du Conseil Fédéral dans la tentative croissante de résoudre les problèmes politiques par des moyens policiers. Nous nous opposons par principe à une telle méthode.

3. Le Comité suisse voit dans le référendum et dans la campagne référendaire un instrument important pour exprimer le NON à cette police. Il s'efforcera, au-delà du seul référendum, de développer une large campagne d'explication sur les phénomènes de répression en Suisse.

4. Nous visons à organiser un large front avec toute les organisations touchées d'une manière ou d'une autre par la Police Fédérale de répression, dite de "Sécurité". En conséquence nous appelons tous ceux et celles qui sont en accord avec cette plateforme d'entrer dans le Comité et de le soutenir."

LETTE OUVERTE A LA FRACTION SOCIALISTE DU PARLEMENT

1. "Il nous semble important que toutes les organisations du mouvement ouvrier, tous les démocrates s'unissent pour répondre à la politique d'attaques aux droits démocratiques. Le Conseil fédéral, les partis bourgeois, le patronat, les multiples organisations de droite et d'extrême-droite s'en prennent aujourd'hui aux libertés d'opinion, d'expression, de réunion, d'organisation des citoyens-travailleurs. Les "Berufsverbot", l'affaire Cincera, les licenciements de syndicalistes combatifs, le démantèlement des droits populaires illustrent cette réalité. L'introduction d'une PFS vient s'ajouter à la liste déjà longue des atteintes à la démocratie.

2. C'est en invoquant avant tout l'ORDRE PUBLIC que Furgler justifie sa PFS. Or, un tel concept constitue, selon les dires-mêmes de Furgler, une attaque directe au droit de manifester. Le Président de la Confédération ne se hâte pas d'assimiler les manifestations anti-nucléaires, comme celle de Gösigen, à des actions terroristes. La NZZ, organe qui reflète le plus souvent le point de vue patronal, avait d'ailleurs précédé Furgler dans son appréciation : cf. NZZ 6.1.76

A cet égard, le message du Conseil fédéral est clair tant sur le plan de l'engagement de cette police que sur celui de son armement. La mise sur pied de la PFS entraînerait un accroissement considérable des effectifs de la police en Suisse et signifierait la création d'un organisme centralisé. Après l'échec de la PMI dans les années 70, la majorité conservatrice des Chambres, tant soucieuse en d'autres occasions de sauvegarder le principe du fédéralisme, est prête à le sacrifier à l'introduction d'une PFS, montrant par-là toute l'importance qu'elle y accorde. La défense de "l'ordre public" des aéroports et des conférences internationales ne réclamera que 200 des 1200 hommes qui composeront la PFS. De plus, n'est-il pas légitime de s'interroger sur l'origine du "désordre public" ? Ne la trouve-t-on pas dans les scandales financiers et bancaires, la fraude fiscale, les dizaines de milliers de licenciements depuis le début de la crise, les immenses profits réalisés par certains trusts lors de la construction de centrales nucléaires ?

3. En 1950, le PSS avait renoncé qu'il lançait un référendum contre l'introduction d'articles dans le code pénal qui allaient servir de bases à toutes sortes de formes de répression. Aujourd'hui, la création de la PFS est le fruit d'une politique identique à celle qui a mené à l'introduction des articles liberticides dans le code pénal et qui dicta leur application. Le Comité soussigné, qui s'appête à lancer le référendum contre la PFS, appelle la fraction socialiste du Conseil national et ses député(e)s à opposer un refus net au projet de Conseil fédéral et par-là à faire la démonstration que le mouvement ouvrier et ses organisations ne cautionneront pas la politique répressive menée par la majorité conservatrice du parlement.

Il appelle la fraction parlementaire socialiste et le PSS à soutenir ce référendum en cas d'acceptation du projet par le Conseil national."

Police Fédérale de Sécurité : Nécessité du référendum



Déjà approuvé par le Conseil des Etats, le projet de loi "sur l'accomplissement des tâches de la Confédération en matière de police de sécurité" sera discuté et certainement également voté par le Conseil National dans sa session de décembre.

Ce projet se base, ainsi que l'exprime le message du conseil fédéral, sur la constatation que l'intervention de l'armée est "inadéquante" pour assurer le maintien de l'ordre public conformément à l'article 16 de la Constitution fédérale. En effet les expériences faites ces dernières années se sont révélées selon les termes même du Conseil fédéral "inopportunes pour des raisons de politique tant intérieure qu'extérieure; en outre, pour des raisons psychologiques il faudrait s'abstenir autant que possible de faire appel à l'armée. En effet, l'intervention de la troupe est psychiquement pénible aussi bien pour ceux qui en font partie que pour la population".

Rappelons que le dernier engagement de l'armée fut l'occupation en 1968 du Jura; à cette occasion des munitions et des grenades à main furent distribuées à la troupe. C'est sous la pression de l'opinion publique jurassienne et suisse qu'elle dut se retirer. La même année le Conseil fédéral, tirant les leçons de cette pénible affaire et des événements de 68 en Europe et en Suisse (affaire du Globus à Zurich) proposa la mise sur pied d'une police mobile intercantonale (PMI) par le biais d'un concordat intercantonal. Ce projet échoua devant l'opposition de certains cantons (Zurich et Bâle) et devant le succès de référendums à Genève et à Schwyz lancés contre la PMI.

L'INTERVENTION DE L'ARMÉE: "psychiquement pénible"

L'armée suisse a une longue tradition d'intervention pour le maintien de l'"ordre" contre des mouvements de grève et des manifestations du mouvement ouvrier. Durant des dizaines d'années sans trop de problèmes la bourgeoisie a pu utiliser son armée pour régler à sa manière des conflits sociaux et politiques. En 1875 la fusillade de Göschenen fit trois morts parmi les grévistes du tunnel du Gothard; en 1897 à Lucerne l'armée intervint contre la grève des maçons et des manoeuvres; en 1918, pour briser la grève générale 100.000 hommes de troupe furent mobilisés; enfin à Genève, en novembre 1932, l'armée mitrailla une manifestation anti-fasciste.

Aujourd'hui le patronat comme son Etat veulent éviter de telles interventions lourdes de conséquences politiques, sans y renoncer évidemment comme solution de dernière extrémité. Un recours à l'armée pour réprimer des manifestations d'opposition, des grèves ne peut que renforcer un clivage social et politique contraire aux traditions de paix sociale et de collaboration de classe et lézarder plus encore l'idéologie de l'"unité nationale" pour la défense de la "patrie".

La constitution d'une police fédérale de sécurité (PFS) comme le prévoit explicitement le projet de loi ("l'engagement de l'armée pour assurer le service d'ordre est réservé") n'entre cependant pas en concurrence avec les tâches policières de l'armée; au contraire c'est une étroite coordination qui s'établira entre elle et la PFS. Cette dernière aura "recours autant que possible au matériel disponible de l'armée et de la protection civile", entre autres elle utilisera des hélicoptères, des véhicules de transport, des chars blindés du matériel de transmission, des armes et des munitions provenant des arsenaux militaires.

LA PFS EXISTE DEJA: nombreux sont ceux qui l'ont déjà rencontrée à Moutier et à Gösgen!

Malgré d'échec formel de la PMI, le conseil fédéral a réussi en cinq ans à mettre sur pied dans les faits une police de répression basée sur la solidarité confédérale des cantons et chargée selon l'article 16 de la

constitution fédérale de maintenir dans un canton "l'ordre public menacé ou l'y rétablir s'il a été troublé". Ce fut le cas à Gösgen et Moutier, mais des failles importantes sont apparues: certains cantons sous la pression de leur opinion publique se sont fait tirer l'oreille pour envoyer des contingents (ce fut le cas pour Kaiseraugst et Gösgen). Le projet de PFS en discussion et qui sera très vraisemblablement adopté par les Chambres apporte des "avantages" importants par rapport à la situation antérieure. Il signifie la création d'une nouvelle institution entre les mains du conseil fédéral, constituant une force de police qui pourra intervenir sur décision fédérale, et dont l'existence n'est plus liée à la volonté des cantons. Elle permet une intervention centralisée, normalisée, d'un corps de CRS suisses, entraîné spécialement pour ce genre d'exercice. Prévue à l'origine pour assurer la protection des conférences internationales et des aéroports, elle s'est transformée en une police essentiellement dirigée pour le maintien de l'"ordre" intérieur, puisque 1.000 des 1.200 hommes prévus seront affectés à cette tâche.

LA NZZ: pour lutter contre les manifestations de masse illégales...

Depuis 1964 le projet d'une police fédérale est dans l'air mais s'est heurté à la résistance fédéraliste des cantons. Si aujourd'hui une telle résistance est dépassée, c'est pour les raisons suivantes:

- * le cadre international s'est modifié avec une montée des périls pour la bourgeoisie; particulièrement pour l'impérialisme suisse. Le Chah de Perse ne peut plus se promener incognito dans les Grisons!
- * La montée depuis 68 des luttes ouvrières en Europe incite la bourgeoisie à prendre des mesures préventives pour renforcer la capacité d'intervention répressive de son Etat au niveau européen.
- * Le "terrorisme" lui sert de prétexte pour s'aligner sur les mesures prises par d'autres bourgeoisies européennes: signature de la convention européenne sur le terrorisme, coordination européenne de certaines activités policières.

Depuis la fin de 1974, la crise a ébranlé les bases de la "paix sociale" même si le fait que le chômage a été "exporté" a permis d'en retarder ou d'en camoufler les effets. La crise du capitalisme n'est pas terminée avec la fin de la récession 74-76, et elle posera à la bourgeoisie des problèmes non seulement dans ses rapports avec le mouvement ouvrier, mais aussi avec une partie de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie des diverses régions les plus sacrifiées. Dès lors, la création de la PFS prend un double sens préventif: renforcer l'arsenal qui doit permettre au gouvernement fédéral de se confronter au mouvement ouvrier, mais aussi transférer aux commis fédéraux du grand capital bancaire et exportateur les pouvoirs de police essentiels qui jusqu'à maintenant étaient encore du ressort des gouvernements cantonaux.

"DEFENDRE L'ETAT DE DROIT"... ou élargir les droits démocratiques?

Les promoteurs de la PFS la présentent comme essentiellement un instrument pour défendre l'"état de droit" et faire face au terrorisme. Or il n'en est rien. La NZZ du 6.1.76 le dit clairement: "La question d'une entraide policière ne se pose pas principalement à propos des actuels attentats terroristes, enlèvements et autres formes de criminalité. Pour cela, les corps de police cantonaux sont aujourd'hui bien équipés et instruits. Dans ce domaine l'entraide policière, pour autant qu'elle soit nécessaire ne soulève pas de questions particulières".

tout lorsqu'il s'agit de maintenir l'ordre public lors de démonstrations ou de manifestations de masse illégales. Cependant ces cas sont souvent explosifs politiquement." Les déclarations de Furgler vont dans le même sens.

L'engagement prévu de la PFS porte une grave atteinte aux droits de réunion et de manifestation, lié qu'il est à la criminalisation de manifestations d'opposition. L'exemple de Gösgen est patent. L'hypocrisie d'une bourgeoisie prétendant défendre "l'état de droit" est d'autant plus évidente lorsque l'on constate que le pendant à la création de la PFS, c'est une politique systématique d'attaques aux droits populaires et aux droits démocratiques. En fait il s'agit de faire taire toute opposition, qu'elle se manifeste dans la rue, sur les lieux de travail par le biais des initiatives et des référendums. L'annulation de l'initiative du PDT "contre la vie chère", les manipulations par la majorité réactionnaire des Chambres de l'initiative Münchenstein sont les signes les plus récents de cette politique.

POUR FAIRE ECHEC A LA PFS: l'unité du mouvement ouvrier est indispensable!

Par deux fois déjà en 1922 et en 1934, le mouvement ouvrier suisse a réussi à faire échouer les tentatives fomentées par le Conseil fédéral et la majorité des chambres d'introduire dans le code pénal des articles dirigés contre les activités du mouvement ouvrier (les Häberlin). Les forces unies de la gauche (à l'époque le Parti Communiste Suisse et le Parti Socialiste) et des syndicats ont fait capoter ces projets par des référendums.

Aujourd'hui le référendum contre l'introduction de la PFS est l'occasion pour l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier de mettre un premier coup d'arrêt à la politique répressive du patronat et de l'Etat qui s'est amplifiée depuis 1968. Le parti socialiste et le mouvement syndical en particulier doivent absolument s'associer à cette campagne sous peine de se voir eux aussi bientôt touchés directement par la répression.

Ne voit-on pas en Allemagne les Berufsverbote, introduits sous un gouvernement social-démocrate, se retourner également contre certains militants du SPD? A cet égard les conclusions de l'article de la Lutte syndicale, no 44, organe de la FTMH, sur la PFS sont pour le moins préoccupantes: "L'instrument donné au Conseil fédéral (ndlr. la PFS) est pratique. Il ne signifie pas forcément que la Suisse glisse vers l'Etat policier. Les hommes en place sont dignes de confiance. Mais l'instrument comprend des virtualités. Parce qu'il est pratique justement. Et parce qu'un instrument qui existe réclame utilisation..." Faut-il vraiment attendre l'utilisation massive de la PFS pour vérifier ses virtualités? Nul doute que les hommes en place ne craindront pas de "décevoir" les Tschumi et consorts...

La LMR met l'accent dans la campagne contre la PFS sur l'importance de l'unité la plus large possible face au front décidé des partis bourgeois, du patronat et des autorités. Des comités locaux doivent être constitués pour porter la campagne, comprenant aussi bien des sections syndicales, que toutes les organisations politiques du mouvement ouvrier, des comités anti-nucléaires, les mouvements autonomes de femmes, les comités de soldats, les groupes du Manifeste Démocratique, et d'autres organisations encore.

Même si nous ne sommes pas dupes sur le fait que la bourgeoisie d'une manière ou d'une autre, en cas de rejet de la PFS, continuera à perfectionner son arsenal répressif, une campagne massive et unitaire pour ce rejet exprimera un désaveu cinglant de la politique du Conseil fédéral. Elle renforcera les chances du mouvement ouvrier de s'opposer avec succès à d'autres attaques aux droits démocratiques qui ne manqueront pas de se présenter.

Grève d'avertissement des typos à la «Tat» de Zurich

Le 15 novembre a eu lieu à l'imprimerie Limmatdruck AG une grève d'un jour des typographes. Cette imprimerie est celle de la Migros, elle édite le journal de boulevard "TAT". Cette grève d'avertissement des typographes trouve son origine dans le fait que le "capital à but social" de la Migros ne veut reconnaître aucune organisation syndicale et veut imposer aux typos un contrat-maison pour se soustraire à la convention collective de travail (CCT) nationale SSMI/FST. Il y a quelques mois déjà un homme de confiance du syndicat des typographes avait été licencié; poursuivant aujourd'hui cette politique anti-syndicale, la direction de la Limmatdruck SA fait un pas de plus en déclarant ne vouloir reconnaître la FST en aucun cas comme partenaire à des négociations.

Il faut rappeler ici qu'après la grève des typographes de Genève, la SSMI, association des patrons de l'imprimerie, avait dû souscrire à un contrat collectif de travail

plutôt favorable aux travailleurs pour sauvegarder la paix du travail sur le plan national. Or actuellement une partie des patrons de l'imprimerie quittent la SSMI pour ne plus être soumis aux clauses de la CCT. La politique de Migros a donc une valeur de test pour eux, pour savoir s'ils sont à même d'imposer leurs attaques aux acquis et leur non-respect de la convention collective. Le licenciement récent d'un homme de confiance de la FST dans l'imprimerie du "Blick" confirme l'attitude d'extrême fermeté et la volonté de s'attaquer aux droits syndicaux qui règnent dans une partie du patronat de l'imprimerie. Bien évidemment il n'y a pas que ces patrons de ce secteur-là qui aient les yeux tournés sur le dénouement du conflit de la "TAT"...

Pour le syndicat des typographes le moment est venu de mettre en action toutes les potentialités de luttes qui existent chez les typos s'il veut pouvoir mettre un coup d'arrêt à cette offensive anti-syndicale du patronat. Il doit répondre à la politique de la direction de l'imprimerie de la "TAT" qui tente de diviser pour régner, en négociant séparément avec le syndicat des lithographes, les journalistes affiliés à la VPOD et les typos. La grève d'avertissement du 15 novembre a obligé les représentants de la Limmatdruck



Une grève d'un jour à Zürich avec le soutien du syndicat : un événement important.



"Le capital social tente par tous les moyens d'éliminer le syndicat" (montage des typos).

SA à venir négocier avec ceux de la FST Zurich. La section FST Zurich a par ailleurs décidé, dans une assemblée extraordinaire qui a regroupé 250 syndiqués à la suite de la grève, de faire appel à la solidarité de l'Union Suisse des Journalistes (VPOD) et de l'Union Suisse des Lithographes, de débloquent un fond de lutte pour envisager d'autres actions et le comité central de la FST a soutenu la grève d'avertissement en déclarant que "La FST a pris toutes les dispositions nécessaires pour conduire la lutte en vue du respect des conventions collectives sur le plan national, en pleine collaboration avec d'autres fédérations ou organisations".

Pour faire plier la Migros, c'est l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier qui doivent également opposer un front commun à la politique anti-syndicale du patronat pour la défense des droits syndicaux et des acquis des conventions collectives. Et ce ne sont pas les larmes de crocodile versées par P. Arnold chef de la Migros dans le "Schweiz Zeitung" du 1 déc. :

"cela me touche personnellement (ndlr. le pauvre...) que ce soit justement les gens dont j'ai sauvé la place de travail qui ont fait grève... (puis sur un ton plus dur, ndlr) limiter les libertés de faire un journal, c'est bien joli. Mais cela pose aussi justement des problèmes... (et enfin sur le style garde-à vous, ndlr) mais il est clair naturellement que je respecterai pleinement toutes les décisions qui seront prises par les instances appropriées de la Migros", qui feront reculer d'un pouce la détermination des typographes à faire respecter leur droit. Ils ne sont pas prêts à accepter le retour aux rapports paternalistes entre travailleurs et patrons en vigueur au XXème siècle. et qu'un Arnold voudrait bien restaurer pour ses plus grands profits. Dans ce combat les typographes et la FST ont toute notre solidarité.

correspondant typo

GENEVE: occupation aux Grottes !

Le vendredi 25 novembre une assemblée d'habitants du quartier des Grottes, appelée par l'APAG (Action Population Aux Grottes), décide d'occuper effectivement les appartements vides.

Depuis 2 ans en effet la ville de Genève qui possède le 80% au moins des immeubles du quartier refuse systématiquement de relouer les 150 appartements et les 40 arcades vides inventoriés par les habitants. La Ville laisse pourrir, démolir, accélérant ainsi la mort d'un quartier populaire qui est l'enjeu d'une vaste opération de "rentabilisation des terrains" et de restructuration des voies de communications.

Depuis 10 jours les "demandeurs d'apparement", refusant les projets d'aménagement du quartier, occupent, versant un loyer sur un compte bloqué et revendiquent :

- le refus de la dégradation du quartier
- l'entretien des immeubles, la relocation des 150 appartements et des 40 arcades vides.

Le 2 décembre, à l'appel de l'APAG et des occupants, un comité de soutien est constitué. Y participent les groupes d'habitants et associations de quartiers de la ville, des femmes du Centre Femmes, la Ligue Marxiste Révolutionnaire, l'Organisation Communiste le Drapeau Rouge.

Tous appellent au
GRAND RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN
Samedi 10 décembre à 11 heures
PLACE DES GROTTES



Dessin de Jörg Müller

Matisa/Bure: un procès militaire traîne

C'est au printemps 76 que le "célèbre" capitaine Steiner (bien connu des lecteurs des journaux de caserne de Colombier) décida de sévir sèchement dans une compagnie du régiment jurassien, stationnée à Bure, pas suffisamment docile à son gré.

Les faits ont été transmis à la presse, à l'époque, par un groupe de soldats du régiment (cf la Brèche no 134, avril 76).

L'élément retenu finalement par le juge d'instruction pour le procès est une prétendue "mutinerie" d'une vingtaine de soldats qui exigeaient des garanties sur les suites d'une saisie de matériel cinématographique. Petits "accrocs" qui dans l'armée se règlent habituellement par des punitions (suppressions de sorties...) ou des arrêts de rigueur. Un des soldats inculpés devait d'ailleurs relever, lors d'une conférence de presse, que lors de l'accomplissement de son ER à Colombier, il s'était déroulé des mouvements de contestation de l'armée de bien plus grande ampleur qui n'avaient jamais été sanctionnés !

Mais ce que Steiner visait en fait, c'était de mettre au pas une compagnie qui avait exprimé sa solidarité avec les travailleurs de Matisa en grève, en signant une pancarte de solidarité affichée au carré de compagnie. C'était plus que ne pouvait en supporter Steiner. Dès lors, il saisit le premier prétexte venu pour faire appel à la justice militaire, réprimer ceux qu'il considérait comme "meneurs" et du même coup démanteler la compagnie en mutant plusieurs soldats dans d'autres troupes :

développé...

La justice militaire renvoya le procès durant plus d'une année, espérant que l'affaire s'éteigne d'elle-même; le tribunal communique moins d'un mois à l'avance la date aux 3 accusés prévu pour le mardi 29 novembre à Neuchâtel. Mais très vite, une mobilisation unitaire se développa à Neuchâtel, débouchant sur une manifestation le samedi précédant le procès, appelée par le PS, LMR, JS, CS, POP, IRG et des femmes du MLF, et un appel à se réunir devant le tribunal lors du procès. Mais le vendredi, les accusés reçurent une lettre leur annonçant le report du procès à une date ultérieure... La justice militaire est-elle en train de se rendre compte que son dossier est bien faible et que les accusés jouissent d'un soutien auquel elle ne s'attendait pas ? En tout cas, mardi elle déplaça le lieu de l'audience du tribunal de division de Neuchâtel à Boudry, bien que la question des soldats jurassiens ne fut pas traitée ce jour-là, pour "assurer une ambiance sereine aux audiences".

Cela présage-t-il un de ces procès dans un coin perdu, dont la justice militaire a le secret, pour régler la question plus discrètement ?

La manifestation de samedi, convoquée rapidement, regroupa environ 150 personnes; son caractère unitaire doit permettre de préparer des mobilisations plus importantes pour le procès lui-même, afin de faire reculer la justice militaire et d'imposer l'acquittement des accusés.

un correspondant Neuchâtel.

La campagne à Bâle pour un impôt sur la richesse

L'unité, c'est plus fructueux !

L'initiative socialiste pour un impôt sur la richesse a été acceptée à une majorité de 51 o/o dans le demi-canton de Bâle-Ville. Si le Jura n'avait pas fait pencher la balance pour le oui dans le canton de Berne, Bâle-Ville serait le seul canton de Suisse allemande à s'être prononcé majoritairement pour cette initiative. Autant dire que c'est un résultat extrêmement important, qui incite à examiner de plus près la manière dont la campagne précédant la votation a été menée. Or il se trouve qu'à Bâle l'unité la plus large entre toutes les principales composantes s'est réalisée exceptionnellement : Parti Socialiste, Cartel syndical, Parti du Travail, Ligue Marxiste Révolutionnaire, POB (POCH-Bâle) ont distribué en ville et sur les entreprises un tract commun. Nos camarades bâlois expliquent comment ils sont arrivés à promouvoir cette action unitaire. Une leçon exemplaire !

Le PS : non à l'unité, puis...oui quand même

Helmut Hubacher, président du Parti Socialiste Suisse et secrétaire du Cartel syndical bâlois, n'est pas un ami de la LMR. Notre NON à la TVA le 12 juin passé et notre affirmation que le PSS est dirigé par des carriéristes ont eu le don de l'énervier. Après un échange de correspondance cet été, il a refusé notre proposition d'action commune pour défendre l'impôt sur la richesse. D'après lui, il n'y avait aucune base permettant une telle action unitaire. Et récemment, le Cartel syndical bâlois a décidé qu'une collaboration avec la LMR était exclue, car celle-ci aurait des positions "anti-syndicales".

Un reproche que nous avons renvoyé à son expéditeur.

Mais le PS bâlois a d'énormes difficultés à mobiliser ses militants sans parler bien sûr de ses électeurs. L'impôt sur la richesse n'a pas fait exception. Pour mener une large campagne en faveur de son initiative, le PS avait décidé sur le tard de lancer une "Action impôt sur la richesse" en invitant environ 60 organisations du mouvement ouvrier à s'y joindre, depuis les cyclistes ouvriers jusqu'à l'"atelier de culture ouvrière"...

Sur ce nombre énorme d'organisations, la plupart dirigées par des socialistes, peu se sont faites représenter à la séance de fondation. La fanfare de la police avait déjà fort à faire pour égayer l'exposition sur la police bâloise et fournir un fonds musical aux scandaleux plaidoyers pour la Police Fédérale de Sécurité; quant aux gymnastes ouvriers, ils menèrent surtout la lutte dans la Ligue nationale A de Handball. Matthias Feldges, président du PS bâlois, a bien dû reconnaître que le mouvement ouvrier bâlois était dans un triste état. Il n'a pas voulu reconnaître par contre que les socialistes sont les principaux responsables de la déliquescence d'une gauche qui était autrefois une des plus importantes de Suisse.

Pour la LMR, un tel constat de faiblesse à la suite de 40 ans de paix du travail ne fait que renforcer la nécessité de réaliser l'unité d'action de toutes les forces de gauche pour la défense des intérêts immédiats des travailleurs. Cette unité ne peut pas avoir un réel sens si la gauche révolutionnaire en est exclue, le PS vient d'en



Le théâtre de rue de la section bâloise de la LMR à propos de l'impôt sur la richesse...

faire l'expérience à Bâle. L'"Action impôt sur la richesse" a permis de faire l'unité ponctuellement entre le PS, le Pdt et la LMR, le POB s'y joignant en toute dernière minute. Si bien que le refus d'Hubacher à l'égard de la LMR a dû être levé...

Notre organisation a connu une expansion significative à Bâle durant ces deux dernières années, passant de son inter-

vention au sein du mouvement anti-nucléaire régional (Kaiseraugst) à une action vis-à-vis du mouvement ouvrier lui-même. A part le PS, c'est la LMR qui a entrepris la propagande la plus efficace pour l'impôt sur la richesse à Bâle : théâtre de rue joué plusieurs dizaines de fois, exposition sur les places, distributions massives de tracts, etc...

Le commentaire des résultats de la votation du 4 décembre

Richesse : un résultat encourageant

Les votations fédérales du 4 décembre sont avant tout marquées par une faible participation au vote : 38 o/o. Par comparaison, il y a une année, l'initiative POCH-PSA-LMR sur les 40 heures avait intéressé 44,7 o/o de ceux qui ont le droit de vote. La participation en Suisse romande se situe sensiblement au-dessous de la moyenne nationale, ce qui renvoie à au moins une des causes : la propagande pour l'impôt sur la richesse n'était pas suffisante pour polariser réellement le débat d'une part, et les salariés romands n'ont pas largement ressenti la question du "paquet d'économies" ni comme une atteinte directe à leur salaire indirect, d'autre part.

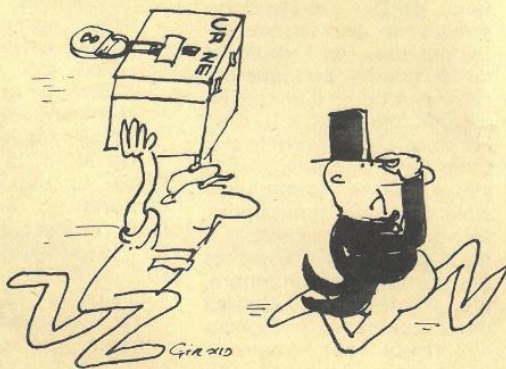
Le refus du transfert des charges sociales de la Confédération sur le dos des salariés (paquet d'économies no 1) et l'acceptation de l'impôt sur la richesse constituaient deux faces d'une même politique cohérente de défense des intérêts des salariés. Les résultats obtenus par la gauche dans ces deux domaines dans les sept "meilleurs" cantons montrent que cette politique a été relativement bien comprise : les 4 cantons acceptant l'impôt sur la richesse Neuchâtel (55 o/o), Bâle-ville et Berne (51 o/o), Vaud (50 o/o) et les 3 cantons réalisant 49 o/o de oui (Genève, Fribourg et Soleure se retrouvent parmi les 7 cantons rejetant le plus massivement le paquet d'économie no 1 (seuls le Valais et Berne viennent perturber cette relation).)

De toute évidence, la plus grande faiblesse de la gauche en ce qui concerne le transfert de charges démontre que pour une partie des salariés la position "faire payer les riches" ne paraît pas contradictoire avec "faire des économies". Mais il n'est pas exclu non plus que le terme "économies" ait empêché un grand nombre de salariés-votants de comprendre que, du point de vue social, il ne s'agissait pas d'"économiser" mais de simples transferts de charges. La gauche paie là en partie les effets de la politique extrêmement ambiguë du Parti Socialiste Suisse et de l'Union Syndicale Suisse, qui s'est exprimée jusque dans leur manière de défendre (et dans certaines régions de ne pas défendre) leur propre initiative sur la richesse. On retrouve là ce qui s'était déjà passé en 1972 avec l'initiative du Parti du Travail sur les

sions populaires, que ce dernier avait défendu avec une mollesse remarquée. Expliquons-nous.

Faiblesse du PSS et de l'USS du point de vue des moyens financiers pour défendre l'initiative, qui renvoie à la question : l'argent utilisé le 12 juin passé pour défendre la TVA anti-sociale n'aurait-il pas été mieux placé s'il avait été utilisé pour défendre l'impôt sur la richesse ? Mais il ne s'agit pas de ça.

L'affiche du PSS, ainsi qu'une large partie de sa propagande, ont clairement été bâties à partir du concept illusoire de la "justice fiscale", ajoutant ainsi aux illusions largement répandues sur la "neutralité" de l'Etat en Suisse. La conséquence en était tout aussi claire : si cet Etat est "neutre", ses "économies" ne peuvent que l'être aussi ! En outre, le PSS et l'USS se



sont refusés de présenter l'impôt sur la richesse comme un des éléments les plus efficaces pour proposer une politique de défense sans compromis des intérêts de la classe ouvrière EN ALTERNATIVE A LA TVA. La campagne du PSS et de l'USS, à la fois pour le oui (correct) à l'initiative sur la richesse et pour le non (correct) au paquet d'économies de l'Etat dans le souci d'éviter le retour de la TVA (préoccupation également correcte...)

La bourgeoisie sait parfaitement bien utiliser cette faiblesse pour

dirigeants socialistes et syndicaux, qui ne cachent d'ailleurs pas qu'ils sont prêts moyennant quelques "concessions" sur l'impôt fédéral direct à se déclarer à nouveau favorables à l'introduction d'une TVA d'un taux plus bas que celle refusée le 12 juin. Chevallaz a déclaré le 5 décembre au soir qu'il sera "très attentif" au problème de l'harmonisation fiscale entre les cantons et de l'allègement de l'impôt direct pour les revenus les plus bas; mais cela corrobore ce qui précède : Les "concessions" n'empêchent nullement que l'accent soit à nouveau remis sur un impôt indirect (TVA probablement, hausse de l'ISCHA beaucoup moins probablement.)

La bataille contre la TVA et contre la position des socialistes et dirigeants syndicaux sur ce problème devra donc recommencer !

Nous la mènerons en nous appuyant notamment sur les résultats obtenus par l'initiative sur la richesse et le paquet d'économies no 1 dans pratiquement toutes les plus importantes circonscriptions du canton de Vaud, pour prendre cet exemple : ainsi, à Lausanne, les quartiers salariés ont voté sur des positions de classe très claires : oui à l'impôt sur la richesse, non au paquet d'économies no 1. Ce OUI/NON s'est remarquablement exprimé par ex. à Beaulieu, Prélaz, Cité, Cour, Bellevaux, Malley, Montoie, tout comme au niveau cantonal à Yverdon, Renens, alors que les "beaux quartiers" votaient exactement à l'inverse !

Nous la mènerons en nous appuyant également sur un autre aspect des résultats de l'impôt sur la richesse : ceux obtenus à Bâle (voir article ci-contre) : là où le mouvement ouvrier a mené un minimum de campagne unitaire, notamment en distribuant des tracts communs sur les entreprises, les résultats dépassent ceux qui ont été obtenus dans des régions semblables, mais où l'unité de l'ensemble des forces du mouvement ouvrier, ne s'est pas réalisée (voir le résultat décevant de Genève : 49 o/o).

DRÔITS DEMOCRATIQUES : DANGER !

Seuls les cantons de Genève et de Neuchâtel ont rejeté la loi sur les droits politiques, mais, d'étroites limites, donc

posées à l'usage du droit d'initiatives : 100'000 signatures à récolter en 18 mois. Le résultat est d'autant plus décevant dans les autres cantons romands (sauf Jura) qui ceux-ci s'étaient manifestement opposés à la hausse des signatures le 25 septembre. La manière dont la question était posée lors de cette votation n'a pas facilité les choses il est vrai : il fallait dire oui ou non à une loi d'apparence très anodine : il fallait être passablement informé pour savoir qu'il en allait du délai de 18 mois et du maintien de la procédure actuelle permettant systématiquement aux contre-projets fédéraux de faire échouer les initiatives populaires ! La campagne de la gauche a également brillé par sa timidité : le "comité romand contre le démantèlement des droits populaires" (qui avait lancé le référendum) a réduit sa campagne à sa plus simple expression, faute de moyens financiers, mais aussi faute de volonté politique, le Parti du Travail/POP notamment renonçant quasiment à y collaborer...

Il n'en reste pas moins que la bourgeoisie en l'occurrence dirigée par l'homme de la PFS, Furgler, a réussi là une opération de limitation en deux temps des droits politiques qui va exactement dans le sens d'empêcher à l'avenir l'irruption sur le plan politique général de débats politiques impulsés par les groupes extra-parlementaires. Cela s'inscrit parfaitement dans le cadre du démantèlement des droits démocratiques et du renforcement de l'Etat policier auxquels la bourgeoisie se livre avec quelques succès ces derniers temps : en définitive, ces obstacles matériels au libre débat politique rejoignent les mesures d'intimidation des campagnes anti-terroristes et n'ont pour but que d'empêcher que l'approfondissement de la crise des rapports sociaux ne conduise à des formes d'opposition anti-capitaliste dans les quartiers, les usines, les syndicats, les établissements d'enseignement, l'armée.

Tous les acquis accumulés au cours des deux campagnes de cette année contre le démantèlement des droits d'initiative et de référendum doit donc se reporter aujourd'hui sur le combat unitaire pour faire échouer la PFS, clé de voûte de l'attaque aux droits démocratiques en Suisse.

Salaires à la tête du client

Les patrons suisses n'y vont pas par quatre chemins : quand ils se croient à l'abri de toute indiscretion, ils parlent en clair. Et en cette fin d'année, présentant une circulaire de l'Union Centrale des Associations Patronales Suisses, Victor Dubois, déclare aux patrons membres de l'Association Cantonale Bernoise des Fabricants d'Horlogerie :

... "Particularité à signaler : dans l'industrie horlogère, le treizième mois de salaire est loin d'être généralisé. Nous devons encourager nos sociétés à s'en tenir au régime de gratifications bénévoles comportant les réserves d'usage afin qu'elles puissent, si nécessaire, être diminuées ou supprimées."

Les travailleurs sont intimidés par ces effets de la crise, leurs syndicats viennent d'accepter dans l'horlogerie 25 cts (100 frs par mois) normalement dûs, c'est le moment pour les patrons de procéder aux "réserves d'usage", de diminuer ou de supprimer les "gratifications bénévoles". Les patrons de l'horlogerie bernoise ne prennent guère la peine de "justifier" en termes économiques leurs exigences : la seule justification, la circulaire de l'Union Centrale la leur fournit :

... "Actuellement, la première préoccupation des entreprises, c'est la consolidation financière et le retour à des marges bénéficiaires, pour autant qu'un meilleur taux d'occupation des capacités techniques, une amélioration des prix et des cours de change plus favorables le permettent. Le renforcement récent du cours du franc, ainsi que la compression des prix qui sévit dans de nombreux secteurs économiques, jus-

tifient une grande réserve à l'égard de nouvelles charges aggravant les coûts du travail, cela d'autant plus qu'une hausse est attendue en matière de sécurité sociale et d'impôts. Il conviendrait d'éviter que la recrise soit menacée par des concessions qui ne seraient pas justifiées du point de vue économique."

Priorité aux profits ! Un point c'est tout. La circulaire d'octobre 1977 de l'Union Centrale, adressée à tous les chefs d'entreprise suisse, qui rend compte de leurs appréciations générales, indique par la suite que :

"Le renforcement récent du franc... les coûts du travail". Elevation des profits grâce au blocage ou à la baisse des salaires, telle est donc le principe de base de la majorité des patrons suisses en cette fin d'année. Voilà le sens que prend leur "bonne foi" : exploiter le rapport de force qui est en leur faveur.

Pendant que cette circulaire était élaborée dans les secrétariats patronaux, la Vue économique (octobre 77) publiait un article de Gilbert Tschumi (président de la FTMH), consacré à la paix du travail. G. Tschumi y répétait le principe de base de la majorité des dirigeants syndicaux suisses :

"L'élément premier des relations du travail est le dialogue entre les hommes représentants des intérêts à première vue (sic) divergents. Les négociateurs se doivent de respecter le partenaire si la bonne foi de celui-ci est évidente. Car la bonne foi est l'essence même des relations du travail, c'est la base de toute convention collective, c'est sur quoi repose la paix du travail."

Plus loin Tschumi ajoute même que la paix du travail...

"...profite non seulement aux travailleurs et aux employeurs directement intéressés, mais aussi à toute l'économie. Elle procède d'une idée qui va au-delà du concept de la lutte des classes, car elle repose sur la bonne volonté des travailleurs, des employeurs et de leurs organisations respectives."

Malheureusement pour Tschumi, il semble bien que

le patronat suisse en soit resté, lui, à la "lutte des classes". Bien sûr, il n'emploie pas ce terme, mais il l'applique !

Ainsi la majorité des patrons suisses, d'après l'Union Centrale, "songent à assouplir le système de liaison schématique à l'indice appliqué jusqu'à maintenant." Derrière ce jargon élégant, il faut lire : les patrons ne veulent plus indexer les salaires au coût de la vie. Et les patrons les plus riches de Suisse,

ceux dont les affaires et les profits n'ont pas cessé d'augmenter ces dernières années c'est-à-dire ceux des banques sont les plus acharnés à refuser la pleine compensation du coût de la vie à leurs employés (voir l'article dans ce no) !

Quant à la "bonne foi" ou la "bonne volonté" des patrons et de leurs associations, ceux-ci la comprennent dans un sens tout différent que les dirigeants syndicaux : il s'agit pour eux de profiter de la faiblesse des travailleurs, mal organisés, maintenus dans la passivité par la politique des dirigeants syndicaux, pour accentuer la concurrence des travailleurs entre eux en accordant des privilèges salariaux selon leur propre "bonne volonté". En clair, la "bonne volonté" des patrons consiste à accorder des hausses de salaires ou des gratifications de manière conditionnelle. A LA TÊTE DU CLIENT ! et en "montant" les travailleurs les uns contre les autres.

... "Une nette majorité des entreprises préfère des hausses réelles accordées individuellement, en fonction du rendement; celles-ci pourraient être limitées aux travailleurs qui se sont distingués par des prestations particulières. Quelques entreprises ont l'intention d'introduire de nouveaux systèmes d'évaluation de la place de travail, de la personnalité ou du rendement."

Banques et horlogerie : deux secteurs au moins dans lesquels cette politique de refus d'adaptation des salaires au renchérissement de distribution et de hausses salariales à la tête du client (qui peuvent "si nécessaire, être diminuées ou supprimées") est déjà entrée en vigueur systématiquement.

Et, imperturbablement, les dirigeants syndicaux continuent à prétendre que les "relations du travail" en Suisse sont basées sur le principe de la "bonne foi"...

F.G.

EXCLUSIF: une circulaire patronale sur les salaires

ASSOCIATION CANTONALE BERNOISE DES FABRICANTS D'HORLOGERIE
2501 Bière Case postale 48 333

Les perspectives salariales 1977/78

Il ressort de l'enquête menée par l'Union Centrale auprès des associations affiliées et des adhérents de celle-ci que l'évolution probable des salaires au début de 1978 pourrait être présentée comme suit au mois d'août 1977 :

I. Considérations de principe

1. Actuellement, la première préoccupation des entreprises, c'est la consolidation financière et le retour à des marges bénéficiaires, pour autant qu'un meilleur taux d'occupation des capacités techniques, une amélioration des prix et des cours de change plus favorables le permettent. Le renforcement récent du franc, ainsi que la compression des prix qui sévit dans de nombreux secteurs économiques, justifient une grande réserve à l'égard de nouvelles charges aggravant les coûts du travail, cela d'autant plus qu'une hausse est attendue en matière de sécurité sociale et d'impôts. Il conviendrait d'éviter que la recrise soit menacée par des concessions qui ne seraient pas justifiées du point de vue économique.
2. La diminution rapide du chômage et les retours massifs de travailleurs étrangers dans leurs patries, contribuant dans de nombreux secteurs à un accroissement du chômage, ont conduit les patrons à une certaine réévaluation des besoins en personnel qualifié, ce qui a entraîné une augmentation des salaires de ce personnel. La difficulté de recruter des personnes ayant des capacités, de même que de retenir du personnel qualifié, explique ainsi la plupart des augmentations salariales.

II. Appréciation de l'évolution salariale

1. Conventions en vigueur
Les conditions de salaires déjà réglées par conventions collectives ou contrats individuels ne sont pas remises en question.
2. Compensation du renchérissement
Il est probable que la variation annuelle de 1977, ne s'élève à la consommation, en novembre/décembre, à 2 %, malgré quelques hausses de prix attendues, les branches de la plupart des secteurs ne seront pas touchées par le renchérissement. La plupart des salaires ne seront donc pas ajustés en fonction de la compensation du renchérissement. Cependant, dans les cas où la compensation est prévue, elle sera accordée sous réserve de l'an passé. Néanmoins, une minorité de salariés ne sera pas touchée par cette mesure.
3. Hausses réelles de salaires
Un nombre minime d'entreprises envisagent d'accorder à la fin de l'année une hausse générale et réelle du salaire, quoique les augmentations annuelles, respectivement les allocations d'ancienneté fixées par contrat ou règlement.
Une assez faible minorité envisage des hausses générales et réelles des salaires, mais en fonction du résultat de l'exercice.
Une nette majorité des entreprises préfère des hausses réelles accordées individuellement, en fonction du rendement; celles-ci pourraient être limitées aux travailleurs qui se sont distingués par des prestations particulières. Quelques entreprises ont l'intention d'introduire de nouveaux systèmes d'évaluation de la place de travail, de la personnalité ou du rendement. Seul un infime pourcentage d'entreprises estime être en mesure d'accorder des hausses réelles de salaires sur le plan individuel.
4. Le 13e mois de salaire (allocation de fin d'année)/Gratifications
L'octroi du 13e mois de salaire semble s'être largement généralisé. En principe, le 13e mois de salaire complet, respectivement la quote-part convenue précédemment (50 %, deux-tiers, trois-quarts, 6 % du salaire annuel, etc.) seront accordés.
Une minorité relative petite d'entreprises s'efforce d'en revenir à une forme de nouveau plus souple des gratifications, en fonction des prestations individuelles, de l'ancienneté, du résultat de l'exercice, etc.
5. Influence du marché du travail sur l'évolution du salaire
La plupart des entreprises, notamment dans les agglomérations urbaines, rencontrent des difficultés croissantes en matière de recrutement. On constate une forte pénurie de personnel qualifié ou semi-qualifié, particulièrement dans la catégorie des femmes; à longue échéance, il en résulte donc une certaine poussée des salaires dépeçance, il en résulte donc une certaine existence chez le personnel travaillant en équipes, de pénurie extrême qui concerne le personnel effectuant des tâches de nuit, de week-end, etc.

IIème pilier : Les fonctionnaires genevois à l'avant-garde



La CIA est la caisse de pension du personnel de l'administration et des enseignants du canton de Genève. Comme la plupart de ses soeurs, cette honorable société fonctionnait jusqu'à présent selon le principe de la capitalisation intégrale. Ce système, qui est, plus généralement, celui de tout le IIème pilier, est bien connu pour mettre d'énormes masses de capitaux à la disposition des financiers et autres banquiers et, surtout pour coûter fort cher aux travailleurs, qui doivent compenser par d'incessants rappels de cotisation, la dévalorisation de leur épargne due à l'inflation.

C'est ainsi que les ennuis ont commencé pour la CIA : en 1976, les travailleurs membres de la caisse refusent une augmentation de leur cotisation, qui devait passer de 6,750/o à 9 o/o pour compenser la hausse des traitements indexés au coût de la vie.

Après avoir dû lutter pour obtenir le remboursement des cotisations déjà perçues, les employés de la fonction publique obtinrent qu'une commission d'étude paritaire soit mise en place pour revoir le système de financement de la caisse. Cette commission vient de rendre son rapport, les délégués des membres de la CIA doivent voter ses propositions le 8 décembre, plus tard le Grand Conseil devra encore se prononcer en temps que "patron" de la fonction publique. La lutte est donc loin d'être finie, mais examinons plutôt le contenu des modifications proposées :

- la capitalisation stricte est abandonnée, un système mixte de répartition par périodes de 20 ans est mis en place.
- la finance d'entrée, exigée à partir d'un certain âge est supprimée.
- les rentes d'invalidité

et de survivants sont améliorées.

- les "épargnants", qui n'ont, entre autres, pas droit aux rentes d'invalidité et survivants deviennent des membres à part entière.

Quant à la cotisation, l'Etat et des associations corporatistes de fonctionnaires proposent le maintien de la situation actuelle, soit 6,750/o pour les travailleurs et 13,50/o pour l'Etat, les syndicats et le "comité référendaire" exigent une cotisation de 60/o (120/o pour l'Etat). En fait il s'agit de savoir, si l'on va continuer, malgré les expériences douloureuses, à augmenter le capital de la caisse, ou si l'on se borne à utiliser les intérêts du capital déjà accumulé à ce jour (plus de 640 millions à fin 1976).

Ce ne sont encore que des propositions, mais qui présentent des avantages certains pour les travail-

leurs actifs et retraités. Surtout, la démonstration est désormais faite qu'il existe des systèmes d'assurances sociales moins coûteux que le IIème pilier à capitalisation intégrale. L'exemple d'une lutte concrète sur un sujet techniquement aussi difficile que les caisses de pension à l'échelle d'une entreprise, doit nous permettre de tirer une foule d'enseignements. C'est un exemple vivant pour la lutte contre le IIème pilier, pour une véritable sécurité sociale. Pour l'heure, il s'agit de faire en sorte que ces propositions deviennent réalité et d'obtenir la baisse de la cotisation, d'autant plus que la CIA va immédiatement servir d'exemple pour la caisse de pension du personnel hospitalier : la CEH.

correspondant Genève

Manifeste 77: la contre-attaque...

A la conférence nationale des délégués de la FTMH le 26 novembre, au point 9 de l'ordre du jour, était inscrit une orientation sur le Manifeste 77. Le ton a un peu changé si l'on compare avec celui de la conférence des secrétaires de la FTMH à Vitznau en octobre, qui s'était prononcée, de manière indicative pour l'exclusion de certains signataires du Manifeste qui avaient, selon eux, violé les statuts.

G.Tschumi introduisit le débat par un historique de l'affaire du Manifeste 77 et exprima le point de vue suivant :

"Ailleurs dans le 'développement', les organes dirigeants de la Fédération, soit le Comité directeur et le Comité fédératif, sont accusés d'avoir ignoré les principes de la décision démocratique et d'avoir manipulé les assemblées à tous les niveaux. Cette accusation est rejetée énergiquement par ces deux instances. Les nouveaux statuts, entrés en vigueur en 1972 et qui ont été repris par d'autres fédérations en Suisse et à l'étranger garantissent la participation intégrale à tous les membres, dans tous les organes consultatifs et de décision de la fédération.

Les organes directeurs de la Fédération sont également accusés de s'être éloignés de la base. Si la base, c'est la LMR, le POCH - qui font une politique de dénigrement de la FTMH - alors oui, nous nous en sommes éloignés. Mais si la base, ce sont les travailleurs qui, dans les sections, les groupes, les fabriques élisent démocratiquement leurs représentants, qui se prononcent dans le cadre des instances de la Fédération, alors non, nous ne sommes pas éloignés de la base. Un exemple : pour le renouvellement de la convention de la métallurgie, nous avons reçu 273 propositions faites par la base, propositions qui ont été traitées par les délégués de cette industrie -les secrétaires n'ayant pas le droit de vote- et qui ont servi à établir le Mémoire de revendications.

D'autre part, lors de votations populaires, quelles qu'elles soient, il y a toujours une minorité de mécontents.

Elle se sent parfois frustrée. C'est le cas des signataires du MANIFESTE !!

Suivent toute une série d'accusations à l'égard du Manifeste 77 concernant l'utilisation qu'il aurait faite des mass-media et le déplacement de signataires du Manifeste dans les groupes de signataires d'autres sections (en particulier l'affaire Gründisch). Et Tschumi de s'étrangler d'indignation quand il constate que "participe également à l'émission de TV le président du Parti Socialiste Vaudois qui soutient le Manifeste".

A la suite de ce discours et d'une série d'interventions, les délégués "ont pris la décision d'examiner ces problèmes lors d'une assemblée extraordinaire de délégués qui discutera de façon tout à fait démocratique de "l'opportunité" des propositions et des idées contenues dans le Manifeste 77 et son développement".

Que signifie cette "ouverture" subite au "dialogue"?

ENLISER LE MANIFESTE 77 OU DEVELOPPER UN SYNDICALISME DE CLASSE ?

Tschumi donne comme exemple du caractère profondément démocratique de la FTMH la procédure de consultation et de négociations sur les conventions...Prenons

LAUSANNE: importante assemblée FTMH

A Lausanne, lors des assemblées d'automne des différents groupes professionnels, la base a demandé une discussion approfondie sur le Manifeste 77. Le comité de section (en majorité opposé au Manifeste) ne pouvait pas faire autre chose qu'organiser une assemblée. Pour ne pas affronter trop directement la base il a choisi une assemblée des délégués élargie et il a invité un membre du comité fédératif.

Seulement voilà : ça ne c'est pas du tout passé comme prévu. D'abord, la présence à cette assemblée a été d'une ampleur remarquable. Ensuite, les signataires du Manifeste 77, qui se recrutent maintenant dans presque toutes les entreprises de la région, n'étaient pas venus pour affronter la centrale dans un débat stérile, mais pour soulever un ensemble de problèmes qui font le malaise dans la section de Lausanne. Comment se prennent les décisions ? quels délégués ont été élus, lesquels nommés par le haut ? Pourquoi les conventions collectives deviennent de plus en plus mauvaises ? Pourquoi les travailleurs se détournent du syndicat ?

Personne, pas même les délégués opposés au Manifeste, ne pouvaient nier qu'il n'y a plus de vie syndicale, que le syndicat est coupé des entreprises. Et quand une motion de principe fut présentée qui réunissait une série de propositions émises en cours d'assemblée, presque personne n'a pu s'y opposer.

Cette motion demande la tenue d'une assemblée de militants syndicaux régulière, mensuelle, ouverte aux travailleurs de toutes les branches, la création de commissions syndicales ou de délégués syndicaux dans les entreprises et l'organisation d'assemblées d'entreprises pendant les négociations des conventions. C'est là une application concrète des idées contenues dans le Manifeste 77.

Quand les promoteurs du Manifeste 77 demandent un large débat sur le Manifeste, c'est bien dans la perspective d'un renouveau de l'action syndicale, car les questions fondamentales soulevées par le Manifeste 77 ne peuvent être valablement discutées que dans un syndicat qui fonctionne un minimum démocratiquement. Les discuter dans les organes actuels, complètement sclérosés, ne serait qu'une farce ridicule. Par cet aspect de renouveau, la signification de l'assemblée de Lausanne dépasse de loin le cadre local.

corresp.métallurgie,Vaud.

l'exemple de ce qui vient de se passer dans l'industrie horlogère concernant la **compensation du renchérissement**.

A la suite des négociations entre patronat et syndicat qui ont été maintenues secrètes, une proposition de "compromis" a été faite : au lieu des 50 cts revendiqués par la FTMH le patronat "cède" 25 cts pour la fin de l'année et 10 cts au mois d'août 78. Les travailleurs syndiqués de l'horlogerie sont avertis par un entre-filet de trois lignes dans la "Lutte Syndicale" du 23 novembre que leurs délégués auront à se prononcer sur ce compromis le 2 décembre. 10 jours à peine pour permettre un débat démocratique chez l'ensemble des syndiqués, pour les mobiliser, eux qui attendent des réajustements de salaire depuis 75 ! Des assemblées de délégués dans les sections de la région horlogère sont organisées en toute hâte. Malgré ces conditions très défavorables pour que puisse se développer une discussion réelle parmi les travailleurs, les assemblées de section de la vallée de Joux, de Bienne, de Genève à une très forte majorité (à la suite d'intervention de syndiqués signataires du Manifeste 77 dans ces sections) refusent le compromis pourri, rejettent un recours au tribunal arbitral qui ne pourrait que faire traîner les choses, la section de Genève organisant même une manifestation de rue.

Lors de l'assemblée des délégués horlogers à Neuchâtel le 2 décembre une très petite majorité des délégués acceptent le compromis proposé par la commission de négociations (45 contre 14 abstentions et 59 pour). Le débat qui a précédé le vote a été centré sur le tribunal arbitral et G.Tschumi a utilisé l'argumentation suivante pour mettre au pied du mur les délégués : refuser le compromis implique que les patrons recourront au tribunal arbitral, ce qui repourrait d'au moins une année le réajustement en question. Cet exemple démontre de manière claire que le syndicat, s'il est lié par la **procédure de paix du travail**, est dépendant dans sa politique de procédures et d'institutions qui échappent au contrôle des travailleurs syndiqués. Dans ces conditions il n'y a pas de fonctionnement démocratique du syndicat possible d'autant plus

que Tschumi et la bureaucratie centrale de la FTMH s'appuient sur ces organes de paix du travail pour faire passer leur politique.

Il en est de même des négociations de la convention de la métallurgie, où le cahier de revendications est certes issu d'une consultation "à la base" et d'une assemblée de délégués. Mais la procédure de négociation, en dehors de tout contrôle permanent des syndiqués, permet au patronat et à la commission de négociations du syndicat de définir le contenu définitif des propositions avancées par la base syndicale.

La direction de la FTMH répond au Manifeste 77 en déclarant vouloir ouvrir dans les instances centrales un débat démocratique. Il y a pour cela un certain nombre de conditions qui doivent être assurées au niveau formel, statutaire: comme le demande le Manifeste, la discussion doit se dérouler d'abord à la base, les colonnes de la presse de la fédération doivent être ouvertes au débat, la levée des sanctions contre certains signataires est un préalable. Pour qu'un tel débat ne soit pas stérile et abstrait-ce que souhaiterait évidemment Tschumi et la direction FTMH-le courant du Manifeste 77 doit commencer, à tous les niveaux et comme il l'a déjà fait dans certaines sections horlogères, à faire des propositions pour une politique syndicale alternative, permettant une défense réelle des intérêts des travailleurs. Dans le cas précis de l'horlogerie, il ne s'agit même que d'obtenir l'application de la convention ! A Lausanne, à l'assemblée des délégués de section, les signataires du Manifeste ont revendiqué la tenue d'assemblées générales de sections une fois par mois, et la mise en place d'assemblée syndicale d'entreprises.

Ce qui se passe dans l'horlogerie comme dans la section de Lausanne indique dans quelle direction le Manifeste 77 et ses signataires peuvent impulser leurs propositions et montrer l'importance décisive de faire des propositions pour un réel changement de la politique du syndicat.

Sobo/Vincent



Manifestation du 1er Mai à Genève.

Interview d'un délégué de l'assemblée du 26.11.

Qu'est-ce que représente une assemblée des délégués ?

C'est l'instance législative après le congrès. Se réunissant deux fois par année, elle prend notamment les décisions de politique syndicale à court terme, tranche les recours en cas d'exclusions et se prononce sur le budget.

Mais en réalité, c'est la présentation et l'approbation de la ligne du Comité Directeur (CD) à l'écrasante majorité, c'est la "couverture démocratique" du CD, sans qu'il y ait mandat précis des délégués, et sans qu'il y ait de vrai débat. Cela s'appelle "accord profond"...comme le titre "la lutte syndicale du 30.11.77 Quel était l'ordre du jour ?

Les points impropres étaient d'abord la ratification d'un règlement des organes de négociation dans l'industrie des machines et métaux. C'est un ensemble de six commissions où il est intégré quelques travailleurs, apprentis et femmes, mais où les décisions sont toujours prises par des secrétaires centraux. Ce règlement a pour but de montrer que la base participe à la vie syndicale, et de contrer les accusations de manipulation par la centrale.

Sur le M 77, Tschumi a présenté un rapport-memorandum sur les relations M77 et FTMH. Le ton est très dur et intransigeant. Il accuse l'EG* de manipuler le M77, mais il assimile aussi les travailleurs signataires à la base de la LMR et du Poch. Les mises en garde contre Gründisch sont maintenues et est réaffirmée la loyauté d'un secrétaire envers le CD. La mise en marche d'une discussion approfondie sur le fond du M77 est maintenue, et renvoyée à une assemblée extraordinaire...En attendant pour prouver son ouverture d'esprit...le CD publie le Manifeste dans la "Lutte syndicale", mais estime qu'une publication en allemand et en italien est prématurée et porterait préjudice à la FTMH !

Qu'est-ce que cela entraîne pour le M77 ?

Il est clair que le CD ne veut pas attaquer frontalement le M77, d'ailleurs le moment opportun est passé, il veut essayer de compter sur son essoufflement par manque d'initiatives et d'alternatives en matière syndicale, en essayant de proposer l'appât de la "négociation" et diviser nos rangs sur cette

question. En effet, chez nous il existe un courant qui est pour la discussion à tout prix, "pour éviter l'exclusion", et qui ne met même pas comme précondition à une discussion avec le CD la levée des sanctions. Ces mêmes camarades pensent qu'il ne faut pas aller trop loin avec le M77, par exemple en faisant des propositions de débats à l'intérieur de la FTMH au sujet des conventions, des revendications matérielles, ce qui revient à refuser d'appliquer le M77 dans la réalité. Ceci est un très grand risque, pour nous car les travailleurs qui nous soutiennent attendent plus qu'une signature ou une discussion au sommet. Et cela le CD le sait, c'est pourquoi il fait le grief aux 55 premiers signataires de ne pas pouvoir éviter les "débordements".

Mais y-a-t-il réellement un risque d'exclusions ?

Il y a le risque pour des permanents de se faire licencier, ce qui est différent de l'exclusion d'un militant, d'un travailleur qui passerait pour une atteinte au droit de se syndiquer et de discuter à l'intérieur de la FTMH, à un moment où les travailleurs se trou-

vent face à de multiples problèmes sans réponse de la part du syndicat. La situation est donc différente des années 50, où des communistes se faisaient exclure des syndicats, car à cette époque il existait un climat anticommuniste qui permettait l'approbation de telles mesures.

Enfin, le meilleur moyen de se protéger contre ce risque, n'est pas de se taire, de rester inactifs, mais de propager nos idées, de les discuter, de publier dans la presse ouvrière les exactions du CD et de rassembler tous les travailleurs combattifs sur des revendications nécessaires aujourd'hui.

Mais, si J.-Cl. Gründich est licencié pour avoir été à Zurich, il faudra susciter une solidarité active et unitaire de tous les travailleurs, syndicats locaux, partis et organisations politiques, et demander sa réintégration immédiate. Et si certains pensent qu'il serait aventureux de faire cette campagne, ils prépareraient inéluctablement leur propre exclusion, leur propre mise au pas.

Un militant du Manifeste 77

* Extrême-Gauche



Octobre : un

UN DEBAT PUBLIC ENTRE Ernest Mandel (IV^e Internationale), Jean Ellenstein (Parti Communiste Français) et Didier Motchane (CERES).



Assemblée de travailleurs à Pétrograd en 1917.

E.M. — Qu'est-ce qu'il y a de valable dans l'expérience de 1917 en Russie pour le mouvement ouvrier et la classe ouvrière d'aujourd'hui ? Qu'est-ce qui est particulier, spécifique dans cette expérience et qu'est-ce qui est universel pour employer un mot provocateur ?

Le point de départ c'est la crise structurelle profonde du système capitaliste à l'échelle mondiale qui a commencé avec la Première Guerre mondiale. On ne peut pas comprendre la succession de révolutions sociales depuis soixante années si on ne part pas de cette idée de départ. On peut dire de manière schématique que le système capitaliste est arrivé au bout du rouleau avec l'éclatement de la Première Guerre mondiale.

le, au bout de sa mission et de sa fonction historiquement progressiste. Les 20 millions de morts de la Première Guerre mondiale, ça ne souffre guère de discussion.

La deuxième question qui vient après est de savoir si la révolution russe est une exception, un coup de tonnerre dans un ciel serein ou si ce n'est que le début d'une chaîne de crises du régime capitaliste qui menace de plus en plus gravement l'héritage économique, politique et culturel du genre humain.

Ma réponse est claire, il n'y a rien d'exceptionnel dans la révolution russe de ce point de vue-là. Car la crise des structures sociales du capitalisme est un phénomène permanent depuis la Première Guerre mondiale.

..Oser diriger la classe ouvrière vers la prise du pouvoir...

Le deuxième enseignement, et il a été formulé par la première critique socialiste, révolutionnaire, de la révolution d'Octobre, Rosa-Luxembourg, c'est d'expliquer que le mérite principal de Lénine, de Trotsky et de leurs camarades est d'avoir osé diriger la classe ouvrière vers la prise du pouvoir et l'établissement de la dictature du prolétariat dans le cadre d'une crise révolutionnaire. Cela recouvre deux autres questions : est-ce que les crises révolutionnaires sont quelque chose de tout à fait exceptionnel, de particulier aux pays arriérés et sous-développés, ou est-ce qu'il y a périodiquement des crises révolutionnaires, comme produit de la crise structurelle du capitalisme, y compris dans les pays de l'Europe occidentale. Et la deuxième question c'est : qu'est-ce

qu'il faut faire quand on est confronté à une telle crise révolutionnaire ?

Je réponds à la première question qu'il n'y a rien de spécifiquement russe à la crise révolutionnaire. Il y a eu une crise révolutionnaire en Russie en 1917, en Allemagne en 1918-1919, en Hongrie en 1919, en Autriche en 1919, en Italie en 1920, en Allemagne en 1923, en France en 1936, en Espagne en 1936-1937, en Italie entre 1944 et 1948, en Grèce entre 1944 et 1946, au Portugal entre 1973 et 1975, en Mai 1968 en France, et il y en a une qui est en train de monter en Espagne et j'espère que dans les années à venir il y en aura une qui montera à nouveau en France et en Italie.

Quelle est la tâche du mouvement ouvrier dans ces



Jean Ellenstein

périodes-là ? L'enseignement principal de la révolution d'Octobre c'est que la tâche principale est de prendre le pouvoir, de détruire l'Etat bourgeois, je ne veux pas dire le parlement, mais l'appareil de répression, l'appareil de l'Etat bourgeois et de transférer le pouvoir économique et politique à la classe ouvrière, pas dans le sens des ouvriers de la grande industrie mais de l'ensemble des salariés, qui représentent aujourd'hui entre 75 et 90 % de la population des pays occidentaux.

Le bilan historique est extrêmement clair. On peut discuter à l'infini sur les conséquences partiellement négatives de la révolution russe, sur ce qui est arrivé ensuite. Mais voyons ce qui est arrivé dans les pays où le mouvement ouvrier avait la possibilité de prendre le pouvoir et où il ne l'a pas fait. Quel est le bilan du refus de la social-démocratie allemande de prendre le pouvoir en 1918 ? La prise du pouvoir d'Hitler, 60 millions de morts ! C'est autre chose que Staline, c'est le prix qu'a payé la classe ouvrière européenne pour ce refus.

Repensons à l'exemple du Chili. Qui aurait pu dire sincèrement, honnêtement et raisonnablement qu'il y aurait eu 30 000 morts si Allende avait pris le pouvoir comme il pouvait le faire presque sans coup férir à la fin de 1972. Allende ne l'a pas fait. Le résultat c'est Pinochet : 30 000 morts en quelques jours et un quasi-génocide économique imposé aux ouvriers chiliens pendant des années et des années, avec un taux de chômage de 25 %, etc.

La troisième question : la divergence fondamentale au sein du mouvement ouvrier ne tourne pas autour des formes démocratiques d'instauration d'une dictature du prolétariat ou d'un pouvoir des travailleurs. Tous ceux qui sont derrière cette table sont d'accord sur un certain nombre de principes. Nous sommes adversaires du parti unique, nous sommes pour le pluralisme politique, pour le droit de chacun de constituer des partis, des fractions ou des tendances politiques. Nous sommes adversaires de l'idée que le syndicat doit être la

courroie de transmission d'un parti politique ; nous sommes pour l'indépendance syndicale, y compris sous la dicta-

ture du prolétariat ; nous sommes pour le maintien des libertés démocratiques et du droit de grève.

La question est :
comment éviter tout ce
qui divise et démobilise ?

La divergence est une divergence stratégique, une divergence entre deux stratégies, qui s'excluent l'une l'autre. Il y a une stratégie, à mon avis juste, qui a conduit à la victoire d'Octobre, qui a été appuyée par la majorité de la population urbaine et ouvrière dans des élections libres, secrètes au scrutin universel, avec des listes multiples. Les partisans du transfert du pouvoir aux soviets ont eu entre 65 et 67 % des voix dans toutes les grandes villes. Ce n'est donc pas une stratégie minoritaire dans la classe ouvrière.

La question est comment peut-on unifier, les salariés, augmenter leur combativité, comment éviter tout ce qui divise et démobilise la classe ouvrière ? C'est une stratégie de mobilisation et d'unification de la classe ouvrière qui doit prendre en charge tous les intérêts quotidiens et historiques de la classe ouvrière, ne faire aucune concession sur ces intérêts-là pour des objectifs politiques de collaboration avec la bourgeoisie, avec les partis bourgeois, pour des intérêts électoralistes. C'est une stratégie conséquente. Elle ne débouche pas sur une majorité absolue dans le parlement. Elle ne débouche pas sur un

poids hégémonique permanent dans la société ; mais elle débouche sur une situation périodique où cette force colossale peut transformer les rapports de forces.

L'autre stratégie, qui s'oppose à la première, c'est une stratégie qui, sous prétexte de donner la priorité au politique, et où le politique est identifié avec l'électoral et le parlementaire, accepte des compromis et des compromissions avec la bourgeoisie et des partis bourgeois, accepte la collaboration de classes et la collaboration ministérielle et a pour conséquence inévitable de briser l'unité, la cohésion et la confiance en elle-même de la classe ouvrière.

Ce n'est donc pas une stratégie insurrectionnelle qui s'oppose à une stratégie pacifique, c'est une stratégie d'unification et de mobilisation extraparlamentaire des masses laborieuses qui s'oppose à une stratégie de collaboration de classes. L'une débouche historiquement sur Octobre, sur l'auto-organisation de la classe ouvrière, l'autre sur des aventures du type Weimar, du type front populaire, du type Unidad popular au Chili et à des défaites sanglantes de la classe ouvrière.

"L'écheveau de l'histoire s'est déroulé à l'envers"

J.E. — La révolution d'Octobre a été la première brèche dans le monde capitaliste dominant. Elle a été en même temps un stimulant pour la lutte révolutionnaire dans les pays capitalistes développés et dans les pays colonisés de l'Orient, de l'Amérique et de l'Afrique. Elle constitue un événement d'une dimension tout à fait considérable du type de la Révolution française de 1789 qu'elle prolonge, amplifie et dépasse. Cela dit, notre devoir aujourd'hui et maintenant, c'est-à-dire dans l'Occident tel qu'il est en 1977, c'est de prolonger notre réflexion sur les caractères généraux et spécifiques de la révolution d'Octobre, de réfléchir sur ce qui peut et doit être la révolution maintenant et ici.

Si l'on excepte le cas de la Tchécoslovaquie et de la République démocratique allemande, nous avons affaire à des sociétés économiquement insuffisamment développées, à des sociétés à dominante rurale où il existe des formes archaïques et médiévales de vie dans les campagnes, des sociétés culturellement arriérées, et enfin des sociétés qui n'avaient pas connu la révolution démocratique bourgeoise. A cela il convient d'ajouter que, dans ces pays, l'Etat jouait un rôle déterminant dans le développement économique et culturel et qu'enfin la société civile y était peu

constituée ; comme le dira Gramsci elle y était « gélatineuse ».

Ces spécificités ont abouti à un certain nombre de caractéristiques de ces révolutions et de ces processus d'édification du socialisme. Du fait des circonstances historiques, on a pu constater — d'une façon très caractéristique dans le cours même de la révolution d'Octobre et des années qui ont suivi — qu'elles ont emprunté une voie qui, pour l'essentiel, est une voie dictatorial vers le socialisme. Je ne dis pas cela d'une façon méprisante, car je n'imagine pas d'autre voie possible pour ces pays, étant donné ce qu'étaient ces pays et les conditions dans lesquelles le développement de la révolution s'y est effectué. Ce n'est pas une critique de ces expériences historiques. C'est simplement l'affirmation de la nécessité de les prendre en compte et de relativiser les conséquences historiques qui m'amenent à faire ces constations, puisque selon la belle phrase de Trotsky, « l'écheveau de l'histoire s'est effectivement déroulé à l'envers » et que la révolution socialiste n'a triomphé finalement dans aucun pays capitaliste développé.

La révolution dans nos pays occidentaux ne s'est traduite jusqu'à présent que par les cent jours de la Commune de Paris en 1871 et les quelques

modèle dépassé ?

Ce débat a eu lieu le 26 novembre dernier à l'Université libre de Bruxelles. Il est paru dans Rouge du 3-4 décembre.

dizaines de journées de la révolution allemande en 1918-1919. J'entends bien qu'à certaines périodes, entre 1917 et 1920 sans doute, la situation, au sens traditionnel du terme du mot révolution, d'une attaque frontale contre le pouvoir, a été réalisée dans les pays européens. Mais il n'en demeure pas moins que nous courons en Occident depuis un siècle et demi, depuis la révolution de 1848, vers une révolution introuvable.

Il faut donc se poser la question de savoir si la révolution d'Octobre ne représente pas plus une expérience et non pas un modèle ou un exemple. Ma réponse à cette question est évidemment opposée à celle d'Ernest Mandel. Nous devons élaborer, concevoir et développer l'idée d'un nouveau type de révolution, d'un nouveau processus de passage au socialisme pour créer d'ailleurs un autre type de socialisme.

"Dépasser l'opposition entre réforme et révolution"

Ce nouveau processus révolutionnaire n'est évidemment pas un processus social-démocrate; de ce point de vue les critiques faites par Lénine à la social-démocratie en 1917 et 1921 me semblent rester parfaitement justes. Il ne s'agit pas par des réformes d'occuper le pouvoir ou de gérer le système tel qu'il fonctionne. La question n'est pas de gérer le système mais de le détruire et de créer le socialisme. De ce point de vue ma réponse n'est pas et ne peut pas être une réponse social-démocrate. Elle ne peut pas être, je dirai tout autant, la réponse traditionnelle que Lénine avait apportée à son époque et dans le monde de son époque. Nous sommes aujourd'hui dans des conditions radicalement différentes du point de vue historique. La clé de cette recherche nouvelle doit être l'examen des rapports nouveaux entre la révolution et la réforme, au sens où on les a entendues jusqu'à présent. Le problème essentiel, c'est de dépasser cette opposition et d'aller vers une nouvelle conception de la révolution qui repose sur des réformes de structures profondes de l'économie et de la société qui constituent, dans un laps de temps relativement long historiquement, le processus révolutionnaire.

Ce processus est donc à l'opposé des processus jusqu'à présent réalisés, et

sera fondé sur la démocratie. Qu'on ne vienne pas me dire qu'il s'agit seulement de la voie parlementaire ou électorale. C'est une conception tout à fait élargie de la démocratie qui ne peut être que multiforme et profonde, qui ne peut qu'ajuster les plans économiques, sociaux, politiques et culturels et qui ne peut être que la gestion par le peuple de ses propres affaires, c'est-à-dire l'autogestion.

Dans nos pays, en France notamment, la révolution ne pourra être que démocratique, pacifique, légale et graduelle, ou elle ne sera pas.

D.M. — A mon sens, toutes les questions, elles sont nombreuses et elles sont graves se ramènent à celle-là : prendre le pouvoir, comment ? Et comment prendre le pouvoir sans être pris par lui ? On a raison de dire que la révolution d'Octobre était la dernière révolution du XIX^e siècle, mais la première révolution prolétarienne réussie du XIX^e siècle. Mais nous pensons, nous socialistes, que cette révolution prolétarienne, qui a été le plus grand espoir du socialisme, n'a pas débouché sur une révolution socialiste. La révolution d'Octobre a trouvé un instrument, le parti bolchévique; elle a trouvé une situation, des circonstances : la Russie tsariste et la guerre de 1914.



Ernest Mandel en 1970 à Bruxelles.

Quand on regarde l'histoire du mouvement ouvrier, ce qui nous apparaît aujourd'hui comme des évidences, l'existence de grands partis ouvriers, de grands syndicats de masse, vous ne les trouvez pas pendant les deux premiers tiers du XIX^e siècle, à l'époque de l'attaque frontale du prolétariat en voie de formation, à l'époque des grandes insurrections ouvrières. A cette époque, le mouvement ouvrier n'existait pas légalement. Cette époque a duré longtemps, en France jusqu'à l'écrasement de la Commune. A ce moment-là, le mouvement ouvrier, après cette expérience et les transformations du capitalisme, commence à entrer sur un terrain qu'il n'avait pas abordé jusque là, le terrain de l'adversaire. Il a commencé à former ses grands syndicats, les social-démocraties, à présenter des militants ouvriers aux élections.

Déjà à cette époque se posaient les mêmes problèmes qu'aujourd'hui. Il y avait ceux qui disaient que cette voie était la certitude de la trahison, car si vous jouez le jeu des institutions de la société bourgeoise vous serez prisonniers de la société bourgeoise, vous allez trahir, entrer dans la collaboration de classes. En même temps, il y avait d'autres gens qui disaient qu'il fallait tirer les leçons de l'échec de l'attaque frontale.

Cela veut dire que la classe ouvrière, elle, veut transformer peu à peu la société mais en jouant, à fond et entièrement, le jeu des institutions. Entre ces deux positions il y en avait une autre qui était la position officielle des partis sociaux-démocrates et qui réunissait des gens aussi différents que Lénine, Jaurès, Rosa Luxembourg ou Bebel qui disaient que le combat pour le socialisme est un combat tout terrain parce que la société forme un tout. S'il est vrai que fondamentalement la révolution russe, c'est une révolution prolétarienne qui par conséquent nous concerne tous, ça a été aussi la révolution russe elle s'est passée à

un certain moment et elle s'est passée quelque part. L'autre événement, cela a été la guerre mondiale qui a montré que la réalité des grands partis sociaux-démocrates ne correspondait pas à leur discours puisque que vous savez que dans tous les pays la majorité d'entre eux a voté les crédits militaires et participé à des gouvernements d'union sacrée. Cela voulait dire que la conscience de classe n'avait pas en réalité pu prévaloir sur l'utilisation par la bourgeoisie de la conscience nationale.

Le grand débat qui existait à l'époque dans le mouvement ouvrier était celui que nous connaissons encore : si vous développez ces grandes institutions que sont les partis et les syndicats, que vous le vouliez ou non, vous vous promettez à la trahison, à la collaboration de classes. Quelle est la leçon que nous, socialistes, tirons de ce fait historique que la majorité du mouvement ouvrier a évolué de positions révolutionnaires de lutte de classes vers des positions réformistes. Il faut bien voir quelle est la rupture même du mouvement ouvrier. On a dit qu'il était tombé dans la collaboration de classes.

La réalité c'est qu'il n'a pas su en sortir, politiquement, c'est-à-dire collectivement. Lénine a trouvé une réponse, qui a marché, en un certain endroit, en un certain lieu, dans certaines conditions et jusqu'à un certain point. Beaucoup d'entre nous ont tendance à poser l'équation classe ouvrière = révolution. A notre avis ce n'est pas vrai. C'était aussi l'avis de Lénine et de Kautsky. Les ouvriers, ils ne peuvent pas vouloir la révolution comme cela. La classe ouvrière, ce n'est pas dans le cours ordinaire du temps la révolution. Dans le cours ordinaire du temps, c'est la social-démocratie, partout; c'est dans ce sens que je disais que tout parti de masse réellement nombreux, réellement implanté, c'est une social-démocratie. Cela ne veut pas dire qu'il faut utiliser la réalité comme prétexte pour ne pas la changer.

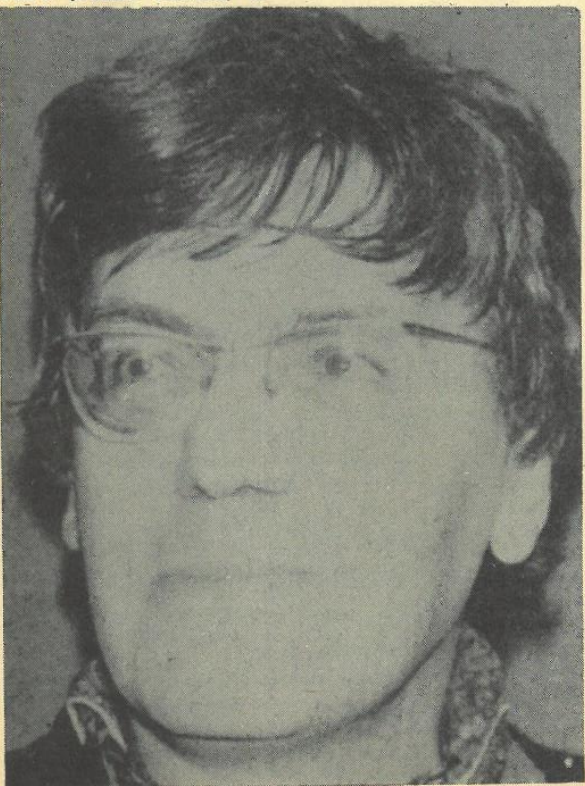
J.E. — Je ne me référerai pas à l'expérience chilienne car elle nous entraînerait trop loin. Mais je ne fais aucune confiance à la bourgeoisie dans le cadre du processus démocratique de passage au socialisme ! Je dis que c'est un rapport de forces sociales et politiques que l'on constitue pour isoler le capitalisme des monopoles; c'est le fond même de notre stratégie. Le problème de la démocratie n'est pas à sens unique. Il s'agit pour nous de respecter la démocratie et il s'agit, bien entendu, de la faire respecter. Dans nos pays ce respect de la démocratie par la minorité, il est contenu à la fois par la législation en vigueur et par le développement d'un mouvement populaire majoritaire de masse pour isoler la bourgeoisie.

Toute autre stratégie, et en particulier celle dont Ernest Mandel s'est fait l'avocat tout à l'heure, me paraît être passiste et ne pas correspondre aux problèmes de notre époque. Cela veut dire que la révolution d'Octobre et le léninisme doivent être compris d'une façon relative à la fois pour en revenir à la pensée de Marx et tenir compte des conditions de notre époque.

E.M. — Le camarade Elleinstein est comme Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir. Le camarade Elleinstein est social-démocrate sans le savoir. La social-démocratie, pour lui, c'est la gestion du capitalisme. Non, camarade Elleinstein, pas la social-démocratie traditionnelle ! C'est peut-être à cela qu'elle a abouti après quarante ans d'avatars. Mais la définition que tu as donnée : « Arriver au socialisme par un jeu de transformations lentes et graduelles du capitalisme en démocratisant l'Etat », n'importe quel social-démocrate de 1920 l'aurait signée des deux mains. Certains d'entre eux auraient été beaucoup plus à gauche que toi, parce qu'Otto Bauer, Kautsky, etc. y ajoutaient une conviction de la dictature du prolétariat que tu a laissé tomber...

J.E. — De l'eau a passé sous les ponts...

E.M. — L'expérience historique a montré que le véritable problème n'est pas de savoir si l'on applique, ou pas, la conviction initiale. Le véritable problème est que l'on est prisonnier d'une certaine stratégie. Tu nous a fait deux accusations : tu nous as dit que nous sommes passistes et que nous nous appuyons sur une mode de pays arriérés. J'ai deux réponses historiques auxquelles tu ne t'es pas référé : quid de l'Espagne 1936-1937 ? Est-ce que c'est le passé si loin ? Et quid de Mai 1968 ? Est-ce que c'est un pays arriéré et un passé si loin ? Motchane a essayé de résoudre le problème : qu'est-ce que c'est que la classe ouvrière ? Est-ce qu'elle est réformiste et parce que réformiste elle oblige les partis de masse à être réformistes. Si vous faites le bilan de l'histoire des soixante dernières années, vous voyez qu'il y a là la contradiction : la classe ouvrière est normalement réformiste dans un capitalisme qui fonctionne normalement. C'est une tautologie. Comment voulez-vous que le capitalisme fonctionne normalement si la classe ouvrière ne le tolère pas; si elle devait faire l'insurrection tous les jours... Mais malheureusement pour vous, le capitalisme ne fonctionne pas toujours normalement et l'histoire de ces soixante dernières années, c'est une addition de deux situations contradictoires : la plupart du temps vous avez un capitalisme normal et une classe ouvrière réformiste. Quelquefois vous avez des coups de tonnerre d'un capitalisme en profonde crise et d'une classe ouvrière qui instinctivement et objectivement agit de manière révolutionnaire. Avec votre stratégie qui refuse l'affrontement global avec le capitalisme, vous vous préparez, au moment où vous avez une classe ouvrière objectivement révolutionnaire, comme en Mai 1968, à liquider les possibilités de la révolution, exactement comme les sociaux-démocrates...



Didier Motchane (Parti Socialiste Français).

IMPORTANT EPISODE DANS LA POURSUITE DE LA LUTTE POUR LE DROIT A L'AVORTEMENT A FRIBOURG: contre le licenciement d'un gynécologue libéral...

300 femmes dans la rue !

Le jeudi 17 novembre, 300 femmes s'étaient donné rendez-vous pour manifester leur soutien au Dr. Kaufmann et pour protester contre la politique du Conseil d'Etat fribourgeois et les pratiques de la société de médecine en ce qui concerne l'équipement gynécologique du canton. On sait que le Dr. Kaufmann, qui est très apprécié de ses patientes, a été licencié de son poste de chef de clinique en gynécologie-obstétrique à l'Hôpital cantonal, et que le Conseil d'Etat ne lui donne pas l'autorisation d'ouvrir un cabinet dans le canton. Prétexte : il n'est pas suisse et ne satisfait pas aux exigences de la FMH, bien qu'il exerce sa profession depuis plusieurs années en Suisse. La riposte ne s'est pas faite attendre : question écrite d'une députée socialiste au Conseil d'Etat, nombreuses lettres aux autorités, pétitions, dont une de 2400 signatures récoltées en une semaine et qui a été déclarée irrecevable (!), et enfin la manifestation du 17. Nous avons demandé à une des participantes à cette manifestation de nous donner son point de vue.

Interview d'une participante

La Brèche : Comment s'est organisée la manifestation ?

R. La manif était l'aboutissement d'une série de démarches. C'est parti dès l'instant où l'on a su que le Dr. Kaufmann devrait partir, qu'il ne recevrait pas l'autorisation de pratiquer dans le canton. Des femmes ont écrit individuellement des lettres au Département de la Santé Publique, au Conseil d'Etat et aux journaux (notamment la Liberté). Ensuite, il y a eu une lettre collective signée par 200 patientes du Dr. Kaufmann, puis une lettre ouverte au Conseil d'Etat signée par des femmes appartenant à plusieurs organisations, et enfin la pétition qui a recueilli 2400 signatures en une semaine.

L.B. Et l'idée de la manif, comment est-elle venue ?

R. Oh ! comme ça, spontanément ! C'était quelques femmes qui se voyaient, surtout après la campagne sur l'initiative du délai. Ça s'est élargi et les femmes qui désiraient faire quelque chose se sont retrouvées. Alors c'est toujours très stimulant. Les idées naissent comme ça.

L.B. Quels étaient les buts poursuivis ?

R. Le but premier était de garder le Dr. Kaufmann. Il y avait beaucoup de ses patientes parmi les participantes à la manif et parmi celles qui l'ont organisée.

L.B. Donc, le but principal de la manif était le soutien au Dr. Kaufmann ?

R. Le but premier, disons, pas le principal. Les choses n'auraient pas pris cette ampleur s'il n'y avait pas eu cette situation sur le plan gynécologique à Fribourg. Parce que certaines femmes qui étaient là n'étaient pas patientes du Dr. Kaufmann. D'un côté, elles exprimaient leur solidarité. D'un autre côté, une contestation de l'attitude qu'ont certains gynécologues vis-à-vis des femmes. C'é-

tait enfin pour dénoncer la situation des femmes et pour montrer aux autorités et à la société de médecine que nous n'étions pas prêtes à nous laisser faire.

L.B. Peux-tu résumer rapidement la situation des femmes à Fribourg ?

R. Sur le plan gynécologique, il y a 6 gynécologues, avec une moyenne d'âge de 60 ans. Le Département de la Santé Publique a lui-même reconnu qu'il y a dans le canton un gynécologue pour 5000 femmes âgées de plus de 15 ans. Deux ont 70 ans sonnés et un autre s'en approche. Personnellement, je suis gênée d'aller chez un gynécologue qui pourrait être mon grand-père. Les femmes devraient pouvoir choisir. Souvent, ils sont méprisants. Moi je trouve que c'est mépriser les gens de les faire attendre des heures dans les salles d'attente. Les délais pour un rendez-vous, ça va de plusieurs semaines à plusieurs mois. Dernièrement, j'ai pris des renseignements. Les délais s'échelonnaient entre 2 semaines et 3 mois !

Concernant les tarifs, certains gynécologues sont inabordablement chers pour beaucoup de femmes. d'ailleurs à Fribourg, c'est seulement le Dr. Kaufmann qui a signé la convention avec les caisses-maladies. Ça ne veut pas dire qu'il n'y en a pas d'autres qui appliquent les tarifs conventionnés.

Souvent, il faut le dire, il y a un manque de sérieux sur le plan professionnel.

Il y a aussi la question du planning. Il a été mis en place en catastrophe il y a trois ans. C'était une conséquence de la première initiative pour décriminaliser l'avortement, à la suite de laquelle on a créé des plannings pour se donner bonne conscience. Au planning de Fribourg, il y a une seule conseillère, de langue française. Les personnes de langue allemande (près d'un tiers à Fri-

bourg) ne peuvent donc pas en profiter. Ce qu'on demande aussi d'un planning, c'est qu'il y ait un gynécologue, qui puisse faire des ordonnances, prendre des mesures pour un diaphragme ou pour poser un stérilet. C'est indispensable. Le planning devrait être prescripteur et pas seulement informateur. En plus, ce planning est très peu connu. Il ne peut pas faire de publicité efficace, à part quelques petites annonces dans la presse. Et puis, sur la question de l'avortement, on sait qu'il n'y a pour ainsi dire aucun avortement légal pratiqué à Fribourg. Etant donné la politique des autorités et le poids des milieux cléricaux, je pense que le planning n'est pas en mesure d'aborder franchement cette question et de donner une information correcte et honnête là-dessus.

L.B. Quelle a été la réaction des femmes durant la manif ?

R. On s'est rendu compte de l'attitude des structures en place. Par exemple, le Département de la Santé Publique, qui devrait être là pour promouvoir la santé publique, se fiche pas mal des besoins des femmes. On ne se sent pas défendues. On se sent en-dehors des structures. Alors, pour faire connaître notre colère, on n'a pas vu d'autres moyens que de descendre dans la rue. Et puis, on a vu que les flics nous interdisaient l'escalier de l'Hôtel de Ville, qui est du domaine public, pour ne pas

parler des tribunes publiques du Grand Conseil qui nous ont été interdites. Ça montre bien que la démocratie existe aussi longtemps qu'on ne veut pas en faire usage...

Une autre chose que les femmes ont constaté : C'est bien illusoire de croire qu'en élisant des femmes comme députées, on fait quelque chose pour améliorer la condition de la femme. En fait, une députée sortant du Grand Conseil nous a interpellées assez durement en manifestant son désaccord avec nos méthodes, avec notre présence. Il n'y a rien d'étonnant à cela quand on sait qu'il s'agit d'une femme de médecin qui ne connaît sûrement pas de délais pour obtenir ses rendez-vous ni de longues heures d'attente. On peut bien s'imaginer qu'elle se fait traiter par les médecins avec tous les égards dus à quelqu'un de leur caste. Il n'y a pas de solidarité entre femmes seulement parce qu'elles sont femmes. C'est illusoire de le croire.

L.B. Il y a des femmes qui se réunissent en vue de créer éventuellement un centre-femmes. Penses-tu qu'il est possible de lier ce qui s'est passé à la manif avec la problématique du centre-femmes ?

R. Oui, la manif a montré qu'il y a la nécessité d'un point de rencontre où peut s'exprimer la volonté des femmes d'agir ensemble. La nécessité du centre-femmes a été ressentie de

façon assez aiguë après la campagne sur l'initiative du délai. On a vu qu'il y a des besoins qui ne sont satisfaits nulle part. Vu l'insuffisance du planning, il y a la nécessité d'un endroit où on peut obtenir une information différente, notamment sur la question de l'avortement. Il y a aussi plusieurs groupes de femmes (FBB, Groupe Femmes, Frauengruppe, femmes du PS) qui se réunissent, qui agissent ; ce serait bien d'avoir un lieu commun. Ce serait aussi une fonction du centre-femmes, à mes yeux.

L.B. Et maintenant, comment continuer ?

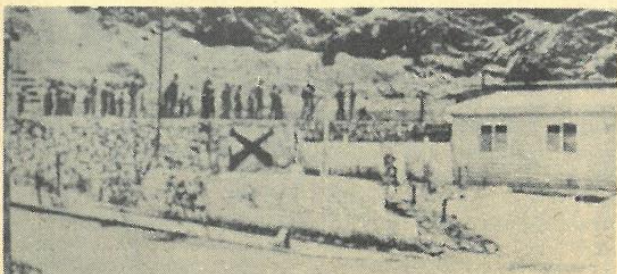
R. Sur le point spécifique de la gynécologie, en rassemblant des témoignages du plus grand nombre de femmes sur les soins qu'elles reçoivent de la part de leurs gynécologues, et leurs lacunes. Cela dans le but de renseigner les femmes sur les gynécologues à éviter. Il faudrait aussi arriver à mieux connaître le fonctionnement de notre corps, de manière à être moins démunies face au savoir des médecins.

Pour conclure, je pense que la priorité doit être donnée au débat sur les moyens à mettre en oeuvre pour obtenir un centre autonome de femmes. Le débat devra être élargi pour que toutes les femmes concernées puissent déterminer la nature de ce centre-femmes.



2400 signatures en une semaine, une lettre collective de 200 patientes : contre la misère en matière de gynécologues à Fribourg.

CHILI : répression contre des trotskystes !



Le camp de concentration de Pisagua.

Le vendredi 25 décembre a été arrêté Victor Humberto Pizarro Vidal. Un détachement du corps des carabiniers (police militarisée) est venu l'arrêter à la sortie de l'école Montessori à Santiago où il donnait des cours depuis maintenant trois ans.

Cinq ou six autres personnes ont été détenues, à peu près à la même date, le chiffre varie selon les versions données par la presse, la radio ou la télévision. Tous et toutes sont accusés d'appartenir à la IVe Internationale.

La presse chilienne n'est pas avare de détails sur ce qui est reproché aux six détenus, ils feraient partie "d'une organisation dénommée Ligue communiste du Chili, de caractère trotskyste, qualifiée par les enquêteurs de "très puissante et dotée d'un financement extérieur". Cela

est la version du Mercurio. Le journal la Segunda, qui n'a pas l'habitude de faire dans le sobre, titre en première page de son édition du jeudi 1er décembre : "La Ligue communiste recevait des dollars de l'étranger." En page intérieure, on apprend ainsi qu'il aurait été établi que la Ligue communiste recevait 500 dollars par mois de la IVe Internationale, "pour activités séditionnelles, bien que les enquêteurs estiment que les sommes perçues étaient bien plus importantes."

La procédure du temps de guerre

Le ministère de l'Intérieur a demandé au premier procureur militaire de soumettre les six détenus à la procédure judiciaire de temps de guerre, ce qui veut dire qu'il ne saurait y avoir pour eux de délai limite de cinq jours pour qu'il soit décidé de leur sort et qu'ils restent au secret. Et l'on sait au Chili ce que signifie cette procédure bien réglementée qui n'est que la codification de l'arbitraire et le temps laissé au travail des tortionnaires.

MATERNITÉ : LOUÉE, MAIS MAL PROTÉGÉE.

La législation suisse actuelle relative à la protection de la femme enceinte qui travaille est l'une des plus arriérées d'Europe en ce qui concerne :

1. la protection de la travailleuse enceinte contre le licenciement
2. la durée du congé-maternité
3. la compensation salariale pendant le congé maternité.

pays	semaines	conditions de prolongation du congé-maternité sans indication médicale.
SUISSE	8	Rien.
ALLEMAGNE	14	1 an facultatif, garantie de réemploi.
AUTRICHE	16	1 an facultatif, garantie de réemploi.
ITALIE	24	6 mois facultatifs, 30 o/o du salaire, garantie de ré-emploi pendant un an.
SUEDE	12	6 mois facultatifs pour le père ou la mère, 90 o/o du salaire, garantie de réemploi.
POLOGNE	16-18	Sur demande, congé non payé, garantie de réemploi.
FRANCE	14	1 an facultatif, garantie de réemploi.

(Tableau tiré de "Travail et femmes enceintes", brochure des commissions syndicales féminines des syndicats genevois).

Un retard qui s'explique...

L'absence d'assurance maternité publique et obligatoire ne fait que confirmer une évidence, la fonction sociale de la maternité n'est pas reconnue. Pour les patrons, pour l'Etat, et pour la plupart des gens, la maternité reste une affaire "privée", familiale. Dans la mesure où les femmes ont été intégrées au monde du Travail, il s'est avéré nécessaire de les protéger un minimum, en assimilant la maternité à une maladie notamment (avec toutes les aberrations que cela suppose, limitations du nombre d'absences payées, perte de la compensation salariale).

La place traditionnelle des femmes demeure encore aujourd'hui au Foyer. Pour l'Etat et les capitalistes, cette situation représente des économies considérables dans la formation de la main-d'œuvre et dans son exploitation :

- les femmes élèvent gratuitement au sein de la famille les futurs travailleurs.
- sous prétexte qu'elles sont faites pour être mères, elles subissent un ensemble de discriminations (éducation, sous formation professionnelle, inégalité salariale, etc.) qui en font une main d'œuvre corvéable et licenciable à merci.

L'absence chronique d'infrastructures sociales de qualité qui pourraient permettre une prise en charge sociale des enfants, contraint les femmes qui travaillent, soit à une double journée de travail, soit le plus souvent à quitter "naturellement" leur emploi, pour s'occuper des enfants en bas âge.

La récente crise économique n'a fait qu'aggraver cette situation : restriction des budgets sociaux et licenciement massif des femmes. (les femmes enceintes ont été volontiers priées de donner "volontairement" leur congé).

Le mouvement ouvrier a une grande responsabilité dans le maintien des discriminations faites aux femmes. Non seulement il ne s'est pas battu pour défendre les intérêts immédiats des femmes travailleuses, considérées parfois comme des concurrentes, et n'a pas cherché à les organiser véritablement (ce qui constitue un affaiblissement de la classe) mais il a participé à entretenir, sinon à renforcer l'idéologie dominante de la famille et de la division du travail entre les sexes.

Certes, sous la pression de la radicalisation des femmes, et suite à l'année de

la femme, l'USS a lors de son congrès de 1975, intégré parmi ses revendications, celle d'une nouvelle protection de la maternité, mais sans se donner les moyens de l'imposer à la bourgeoisie. La voie inefficace des pétitions et des motions parlementaires...

Initiative de l'OFRA

Lors de son assemblée constitutive, en mars 1977, l'OFRA (organisation pour la cause des femmes) décidait de lancer une initiative pour une meilleure protection de la maternité. Elle avait tout d'abord envisagé de lancer seule cette initiative, mais sous la pression des différents MLF's et des commissions syndicales féminines, ainsi que de commissions féminines de partis et de sa propre base, elle est revenue sur cette décision.

Le projet d'initiative qui doit compléter l'art. 34 quinquies de la Constitution (protection de la famille), vise à instituer une assurance maladie obligatoire (indépendante de l'assurance maladie) pour toutes les femmes domiciliées en Suisse.

— Cette assurance devrait couvrir intégralement et dès le début, tous les frais consécutifs à la grossesse : médecins, soins, hospitalisation. Les femmes qui travaillent devraient bénéficier d'un congé maternité de 16 semaines avec pleine compensation de la perte de gain.

Pendant une même durée une indemnité journalière appropriée devrait être versée aux femmes enceintes qui n'ont pas d'emploi.

— En plus du congé maternité payé la mère, ou le père, pourrait en renonçant au salaire y afférent, demander un congé non payé d'un an au maximum pour s'occuper de l'enfant. Pendant ce congé, l'emploi et les droits acquis resteraient garantis.

— Financement : les dépenses seraient couvertes par une cotisation libellée en pourcent, perçue de tous les travailleurs et employeurs (qui en acquitteraient la moitié au moins), ainsi que par des contributions de la Confédération et des cantons.

Les premiers débats qui ont eu lieu autour du projet nous ont une fois de plus confirmé que, lorsqu'il s'agit d'avortement, de centres de consultation, de crèches ou de protection de la maternité, la clarification de classe se fait difficilement et n'apparaît souvent que de manière confuse.

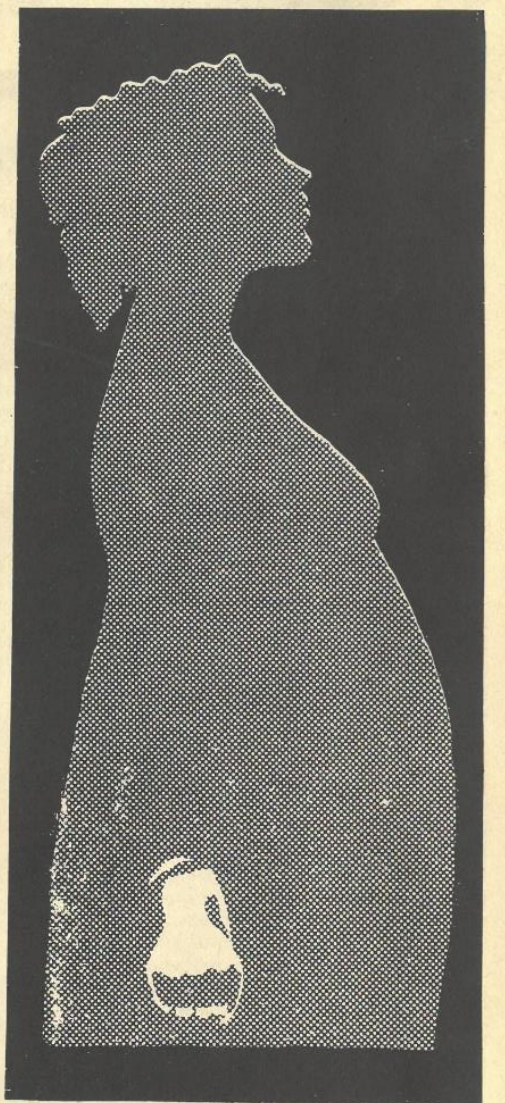
Un premier clivage entre organisations du mouvement ouvrier et organisations bourgeoises s'est faite autour de la question du paiement ou non du congé parental, ainsi que sur le mode de financement de l'assurance. L'Ofra elle-même proposait un congé parental non payé. Finalement un consensus a pu s'établir entre les organisations du mouvement ouvrier pour le congé payé et pour un mode de financement de l'assurance selon le mode AVS. Cependant, le PS, le Pdt et l'Ofra souhaiteraient trouver une formulation ouverte — un congé parental qui pourrait être payé qui laisserait au Conseil Fédéral et au Parlement le soin de le définir précisément. Ce qui revient, et nous nous y opposons, à offrir au Conseil Fédéral et au Parlement la possibilité de dénaturer le projet comme ils l'ont fait pour l'initiative Münchenstein.

1. sur un projet clair défendant les intérêts de la majorité des femmes travailleuses. On ne peut pas, comme l'a bien souligné l'USS, renoncer au congé parental payé, sans remettre en cause le congé lui-même. Il faut que les femmes dont le salaire est indispensable au ménage puissent prendre elles aussi ce congé. D'autre part, un congé parental non payé est un obstacle à la possibilité que les hommes prennent en charge les enfants également, s'ils doivent renoncer à leur salaire. Quant au financement, les patrons devraient également payer comme pour l'AVS.

2. en ne faisant aucune concession aux femmes bourgeoises. Celles-ci pourraient bien, si elles acceptent le congé parental payé, se trouver en désaccord avec leurs partis, PDC, radicaux, qui sont à la tête des attaques menées pour la réduction des budgets sociaux (restriction des subventions aux caisses-maladies, crèches fermées, etc.) Une unité au sommet, faite sur des concessions telles que semblent le vouloir le POCH, l'OFRA, le PS et le Pdt, viderait de tout son sens et de son contenu une telle initiative.

Il est important que le mouvement ouvrier, dans son ensemble et à la base, comprenne que les femmes travailleuses doivent être protégées comme les travailleurs.

Si dès le départ, une unité peut se faire à la base, avec un projet qui est discuté, débattu, alors la mobilisation et la campagne qui suivront auront des chances de faire aboutir cette initiative dans le sens de la défense des intérêts des femmes au travail et des enfants, et de la reconnaissance de la maternité en tant que fonction sociale. Dans cette optique on ne peut que se réjouir des prises de positions de la coordination nationale des MLF's et de certaines commissions féminines syndicales en faveur de l'initiative. Il reste cependant qu'une importante bataille doit être menée pour qu'une meilleure protection de la maternité, que l'initiative ne soit pas un moyen de renforcer et de protéger la famille —



si l'on n'y prend garde, le congé parental peut également devenir une manière subtile pour la bourgeoisie et l'Etat de contourner le problème du développement des infrastructures sociales, comme les crèches et les garderies; ne pas investir dans ces infrastructures parce qu'elles ne rendent pas service au Capital, comme l'école qui forme et sélectionne les futurs travailleurs, c'est faire non seulement des économies sur le dos des femmes et des travailleurs, mais c'est s'assurer que l'élevage des enfants /futurs travailleurs continuera de se faire au sein d'une structure aliénante, la famille.

Elle devrait être un pas dans la lutte pour l'émancipation des femmes : une remise en cause de la division sexuelle du travail dans la famille et dans l'organisation du travail, quant aux soins et à l'éducation des enfants. Un pas pour une autonomie plus grande de la femme en tant que mère, cette autonomie impliquant qu'on lui reconnaisse le droit au travail et le droit de disposer d'infrastructures sociales, le droit d'avoir des enfants en dehors du cadre traditionnel de la famille.

L.

EMIGRATION ESPAGNOLE: ...vers un congrès très... exclusif !

L'immigration a été avec les femmes le secteur le plus durement frappé par l'attaque patronale en Europe. Face à cette situation, l'immigration espagnole en Europe tente de mettre sur pied un congrès à l'échelle nationale et européenne.

L'objectif poursuivi par ce congrès est celui de coordonner et centraliser les revendications et les actions des immigrants, de manière à jeter les bases d'une organisation unitaire qui lui permettrait de se donner un poids accru face à la bourgeoisie espagnole et européenne.

C'est dans ce but qu'en juin 76 a eu lieu à Paris une première réunion de délégués de l'immigration. Au cours de celle-ci il a fallu se rendre à l'évidence que l'immense majorité des travailleurs restaient inorganisés, aussi bien au niveau syndical que politique. Ce fait révélant quel était l'obstacle majeur pour aller vers l'organisation d'un congrès réellement démocratique, les participants arrivèrent à la conclusion qu'il fallait développer un plus grand travail d'information et de conscientisation à l'égard des

travailleurs espagnols en Europe. En réalité la rencontre de Paris avait aussi été le théâtre de premières tentatives de manipulation en vue d'exclure certains courants d'extrême-gauche et syndicaux représentés, même si parfois minoritaires.

Au cours du mois de septembre 77 l'institut espagnol d'émigration organisa à Madrid des journées d'étude des problèmes de l'émigration, auxquelles seules quelques associations comme l'ATEES et l'Asociación de padres de familia (association des pères de famille) furent invitées pour la Suisse.

Les associations d'ATENEOS (centres culturels) présentes aujourd'hui dans sept localités de Suisse, ainsi que les organisations syndicales et politiques telles que UGT, CNT, PSOE, LCR, FRAP, MCE, BR... n'ont pas été invitées.

Au cours de cette réunion les associations influencées majoritairement par le PC se sont érigées seules représentantes de l'immigration et ont fait d'importantes

du congrès de l'émigration les organisations syndicales et les partis politiques. Y seront seulement admises les "associations".

Face à cette situation il est extrêmement important de faire en sorte que ce congrès soit représentatif de tous les secteurs de l'immigration, seule une large participation de tous les partis ouvriers, des syndicats, des associations et des travailleurs non organisés pourront permettre que des plateformes revendicatives englobant tous les aspects de la vie des travailleurs immigrés soit élaborées.

D'autre part ce congrès devra fixer les modalités d'une organisation de lutte permanente pour les droits fondamentaux des immigrés. Tout ceci ne pourra être obtenu que par des débats unitaires qui devront être organisés dans chaque ville et dans chaque pays, qui permettront de dépasser l'atomisation, l'isolement, le manque d'organisation qui empêchent une riposte des immigrés aux attaques de la bourgeoisie.

POUR UN "CONGRÈS DES OPPRIMÉS"

La plupart des organisations politiques, syndicales et tiers-mondistes de Suisse romande a reçu ces jours-ci un appel émanant de la "Coordination des organisations opposées au symposium latino-américain-européen de Montreux", les invitant à prendre position d'ici au 16 décembre au sujet de la réalisation dans le courant de 1978 d'un projet inédit et ambitieux : une manifestation de grande ampleur sous le nom provisoire de "symposium des opprimés" (ou tribune de l'oppression), destinée à l'analyse et à la dénonciation de la situation d'oppression en Amérique latine et dans d'autres régions "chaudes" où la présence suisse est significative (p.ex. l'Afrique du Sud), analyse et dénonciation qui engloberaient celles de la nature et du rôle de la présence suisse dans ces régions.

POUR ou CONTRE ? QUATRE TENDANCES...

Ce projet nous semble d'une importance capitale. Certes, il est semé d'embûches matérielles et politiques. Etant donné son ampleur, il est impossible d'envisager un tel symposium sans l'unité la plus large — au moins aussi large que celle qui a été réalisée à Montreux en un temps record. Pour parvenir à cette unité entre les organisations révolutionnaires, les partis de la gauche traditionnelle, les mouvements tiers-mondistes, les syndicats, les organisations d'exilés politiques, etc., des concessions devront être faites. Mais encore faudra-t-il comprendre dans quel cadre les placer; or le premier débat du 11 novembre a déjà montré que quatre tendances, pas moins, pouvaient diverger sur des choix politiques. Résumons ces tendances !

(I) Ceux qui, autour du Comité Chili de Genève, estiment que le retard pris en matière de solidarité avec les peuples d'Amérique Latine était trop grand pour se lancer dans une telle aventure.

(II) Ceux qui, à l'instar de l'O.C. "Drapeau Rouge", considèrent l'"impérialisme" suisse comme une puissance négligeable. Ils refusent par conséquent d'utiliser comme critère le poids des investissements suisses dans ces pays pour faire le choix des pays étudiés lors du symposium. Pour eux, seuls les peuples latino-américains devraient avoir la parole et l'impérialisme américain devrait être la cible principale.

(III) Ceux qui estiment qu'un tel "symposium des opprimés" devrait donner la parole à tous les peuples opprimés par l'impérialisme dans le monde. Pour eux également la cible principale devrait être l'impérialisme américain, l'impérialisme n'ayant qu'une signification très marginale.

(IV) Ceux qui sont d'avis que les multinationales suisses, malgré leurs dimensions moyennes, jouent un rôle spécifique très important dans une série de pays exploités économiquement et opprimés par des dictatures soutenues activement par la Suisse (gouvernement et entreprises). Par conséquent par eux il faut saisir cette occasion pour éclairer le rôle de la Suisse dans ces régions en donnant le plus large écho possible aux témoignages de représentants de ces peuples opprimés : cette tendance s'exprime en faveur d'un "symposium des opprimés" consacré à l'Amérique latine, à l'Afrique du Sud, éventuellement d'autres pays (Iran, Indonésie), et consacrant une part importante de ses travaux à l'analyse et à la dénonciation des entreprises et des banques suisses engagées dans ces pays.

Nous nous reconnaissons quant à nous dans les positions de cette quatrième tendance. Bien qu'il nous semblerait regrettable d'exclure de ce symposium les mouvements de solidarité avec les peuples d'Afrique du Sud, d'Iran, etc.,

ne perdrait pas tout son sens si les positions de "repli" sur l'Amérique latine prévalaient, et nous nous engagerions pour qu'une place significative soit accordée à la dénonciation du rôle de l'impérialisme suisse en Amérique latine.

Une occasion irremplaçable de relancer l'internationalisme!

Plusieurs années après la fin des campagnes de solidarité avec l'Indochine, après les campagnes provoquées par le putsch chilien

Le bilan est donc lourd. Or, à l'heure actuelle, le prolongement à long terme des effets de la crise pour les travailleurs en Suisse exige que tous les efforts soient entrepris pour que renaissent au moins dans les couches les plus avancées de la classe ouvrière en Suisse des sentiments de solidarité internationale. Durant la lutte de Lip en 1973, la LMR était parmi les premières à comprendre le lien entre une lutte pour le maintien d'une entreprise et la solidarité internationale — puisque le patron de Lip était à l'époque l'ASUAG suisse. Nous avons entrepris dans ce sens une vaste popularisation en Suisse de la grève de Lip. Aujourd'hui, la CRT explique elle-même, par la bouche de son secrétaire genevois, la nécessité vitale d'une jonction entre la lutte syndicale pour la défense des postes de travail, la lutte contre les cadences accélérées, la dégradation des salaires d'un côté et la solidarité internationale de l'autre. Bernard Mathey déclarait en effet à Montreux :

"Il est évident qu'en Suisse les conditions de travail sont meil-

(...) cela nous empêche par exemple de mener des actions ou des grèves de solidarité avec les travailleurs d'autres pays. (...) Le patriotisme d'entreprise est bien ancré : à propos de Seveso, les réactions syndicales des maisons-mères, Givaudan, Hoffmann-La Roche, n'ont pas marqué une véritable solidarité." (Syndicalisme no 20 et 21 nov. 77)

De leur côté les signataires du Manifeste 77 dans la FTMH opèrent la même dénonciation de la

pement ne peut pas être réduit au montant de ses investissements et à la somme de ses relations commerciales. L'ouverture de crédits de plusieurs centaines de millions de dollars à des moments politiques décisifs pour les dictatures latino-américaines ces dernières années le montre. La Suisse comme place financière joue un rôle essentiel d'entremetteur entre ces régimes dictatoriaux et l'ensemble de l'impérialisme occidental — surtout européen. Serge Demiéville est aujourd'hui le symbole de ce rôle d'entremetteur, lui qui, ancien directeur général du Crédit Suisse mêlé au scandale de Chiasso, vient de passer au service direct de Pinochet ! Vis-à-vis de l'Afrique du Sud, les trois grandes banques (SBS, UBS, CS) disposent d'un quasi-monopole sur le marché mondial de l'or : c'est à Zurich que s'écoulent 80 o/o de la production d'or sud-africain ! Vis-à-vis de l'Iran, le conseiller fédéral Ernst Brugger, avant de passer le témoin au représentant du grand capital zurichois Honnegger, avait rendu personnellement visite au Chah !

Pour conclure, nous considérons que le projet de "symposium des opprimés" doit permettre d'une part de mettre à l'épreuve les déclarations d'intention internationalistes contenues dans le programme de la plupart des organisations de gauche (notamment le Parti Socialiste Genevois dans son récent programme "Jalons 77" et d'autre part de mettre en commun toutes les forces solidaires en Suisse de la lutte des peuples victimes de l'échange inégal et de l'exploitation auxquels l'impérialisme suisse participe. De plus, nous l'espérons (mais n'en faisons pas une condition de notre participation) ce projet doit permettre de rassembler des témoignages et des documents épars au sujet du rôle réel des principaux trusts suisses dans ces pays et les faire connaître largement.

Pour la section suisse de la IVe Internationale, le soutien d'un tel projet correspond évidemment à la préoccupation de dépasser le cadre politique de la Suisse pour rejoindre la lutte de nos sections dans ces pays opprimés. De l'intérieur du "monstre", nous avons un appui direct à apporter aux couches ouvrières et paysannes confrontées aux effets directs de la politique et des activités économiques des patrons et politiciens bourgeois suisses. Moins la Suisse apparaît comme un "îlot" sûr pour les capitaux fuyant les "zones de tempêtes", c'est-à-dire fuyant le rôle des classes, plus nous aurons contribué à la victoire de la résistance à l'oppression, à la torture et à la misère.

Dire la vérité, en Suisse, sur les effets des activités de la classe dominante suisse aux quatre coins du monde, c'est déjà ébranler la "stabilité" en Suisse, cette stabilité qui équivalait pour des dizaines de millions de personnes à la paix des cimetières.

Ligue Marxiste Révolutionnaire



Encouragée par le succès de la manifestation de Montreux du 23 octobre, la coordination se propose de prolonger ce type d'action et de mettre sur pied un "contre-symposium en 1978. (photo Luc Chessex).

1973, le mouvement de solidarité internationale n'a plus réussi à sensibiliser de larges couches de la population en Suisse. Seuls les mouvements de libération en Afrique australe et plus faiblement au Moyen-Orient (Palestine, Iran) ont réussi à retenir quelque fois l'attention. La manifestation de Montreux brille comme une exception en Suisse romande en ce qui concerne l'Amérique latine, mais son caractère improvisé et conjoncturel ne modifie pas le tableau d'ensemble. Certes, l'irruption de la crise en Suisse a concentré pas mal d'énergie sur la situation des travailleurs dans le pays, mais même le renvoi de 200'000 immigrés à un chômage sans espoir dans leurs pays ne s'est même pas traduit par des manifestations significatives de solidarité internationale. Il n'a même pas été possible de mettre sur pied une action à la hauteur de la "journée d'action unitaire pour l'unité des travailleurs" du 12 octobre 1974, au cours de laquelle 2'000 travailleurs et jeunes étaient descendus dans la rue à Lausanne en solidarité avec

leurs qu'en Amérique latine. Néanmoins, il n'y a pas en Suisse une "bonne" société multinationale et là-bas, en Amérique latine, une "mauvaise". Par exemples : "c'est la même entreprise Bührle qui fabrique des armes en Amérique latine pour assurer la pépression... et qui licencie les travailleurs à Gland.

"c'est la même Brown-Boveri qui accroît ses chiffres d'affaires en Amérique latine et qui augmente les cadences à sécheron-Genève. Ainsi, le mouvement ouvrier doit-il considérer ses tâches de solidarité non pas comme une annexe, comme un surplus à partager avec condescendance, mais comme un devoir faisant partie intégrante de la vie quotidienne. Dans la pratique, nous en sommes encore loin !"

Plus loin, Bernard Mathey démontre pertinemment que le repli "nationaliste" de l'écrasante majorité des travailleurs suisses constituait en réalité un handicap pour leur propre défense !

"Les revendications des syndicats à propos des travailleurs étrangers

politique de paix du travail et de ses blocages nationalistes :

"A l'heure où les entreprises multinationales ou nationales avec filiales dans plusieurs cantons exercent leur domination au mépris des intérêts les plus immédiats et les plus profonds des travailleurs et des citoyens en fermant certaines succursales, en supprimant tel secteur économique, voire en condamnant à la mort économique toute une région, la paix du travail absolue ne se justifie plus. Nous devons prendre conscience que les travailleurs regroupés dans leurs syndicats sont seuls en mesure, en se solidarisant sur un plan multinational, de faire échec aux calculs mercantiles des managers qui dirigent les monstres froids du néo-capitalisme.

Concrètement, cela signifie qu'il nous faut pouvoir, dans l'action syndicale en Suisse, déclencher des mouvements de solidarité avec nos camarades des autres pays ou des autres cantons." (Développement du Manifeste 77)

Le rôle de l'impérialisme suisse dans un certain nombre de pays

Les temps morts de Temps présent

Au lendemain de la série télévisée "Le Temps des passions" diffusée dans le cadre de "Temps Présent", un débat public, très chaleureux, a été organisé par le Parti du Travail genevois dans ses locaux. C'était le 6 décembre passé, en présence de Claude Torracinta, le réalisateur, et de Bertrand Theubet, le monteur. Nous y étions aussi.

Après la série de quatre émissions sur les années trente à Genève, diffusées dans le cadre de Temps Présent, les éloges l'emportent de loin sur les réactions négatives. Il est vrai qu'un point de vue critique unilatéral ne peut pas rendre compte des aspects contradictoires contenus dans le projet initial des réalisateurs. Toutes critiques, dans ce domaine, doivent tenir compte, en premier lieu, du statut de l'histoire dans la société helvétique. La bourgeoisie, comme les courants collaborationnistes du mouvement ouvrier, méprisent leur histoire. Tous deux nous offrent du passé l'image la plus harmonieuse qui soit dans le but de justifier le consensus social qu'ils font régner dans ce pays. Bourgeois comme réformistes réagissent avec une sensibilité épidermique à la moindre contestation qui nuit à cet image. Tout dernièrement encore, la ville de Zurich refusait de remettre le montant du prix accordé par le jury de la ville à Richard Dindo, citoyen de cette ville, pour son "trop" fameux film sur l'exécution de Ernst S. Le conseiller d'Etat Gilgen apportait une justification politique à ce refus : "Je ne voudrais empêcher personne de tourner un film tendancieux sur un sujet de notre époque, mais on ne peut pas empêcher non plus une autorité politique de refuser un prix, pour des raisons politiques, à un film tendancieux". Cette exemple illustre, une fois de plus, combien la bourgeoisie cherche à cacher les zones obscures de son passé récent, particulièrement celles ou quelques uns de ses membres influents s'approprient à rompre ce consensus. Du côté réformiste, la démarche n'est pas dissemblable; les jeunes travailleurs ignorent, dans leur syndicat, la grande expérience de la grève générale de 1918, la générosité du féminisme révolutionnaire d'avant la première guerre ou encore le riche débat sur le front unique posé par le parti communiste suisse en 1921. Nous ne parlerons pas des déformations très spécifiques que fit subir à l'histoire le mouvement stalinien. Hélas, leur leader, J. Vincent, s'illustra encore tristement dans ce domaine dans les émissions de "Temps Présent". Là aussi, le silence est d'or ! Il a fallu le réveil d'une nouvelle génération de militants après mai 1968 pour que le "temps des passions" entre dans l'historiographie.1)

LA RICHESSE D'UN TRAVAIL

Le résultat de cette ignorance crasse, ce n'est pas seulement la pauvreté de l'historiographie suisse, la misère de l'histoire sociale. Une conséquence plus dramatique se

fait sentir d'année en année : la disparition progressive des acteurs vivants des périodes agitées d'avant-guerre et cela dans le silence le moins respectueux. Avec leur effacement définitif, des documents écrits ou iconographiques s'évanouissent... Dans ce sens, le travail de l'équipe de "Temps présent", il faut le relever, comble un vide, une lacune impardonnable. A Genève, il existe une "Université Ouvrière", mais cette "université" n'a pas d'archives.

Le mérite est d'autant plus grand que leur condition de travail tiennent de l'artisanat : pas d'assistants, ni de secrétaires. L'émission n'a été menée à bout que par la passion des réalisateurs. Pauvre télévision !

Rédaction d'une brochure parue lors du 40ème anniversaire de la fusillade. En vente aux librairies La Taupe, Lausanne et Genève, (7 frs.).



UNE HISTOIRE OBJECTIVE ?

Cet aspect positif, que nous partageons, fut largement privilégié dans le débat, surtout par les militants du Parti du travail. L'impact populaire des émissions y compris dans les entreprises justifiait leur position acritique. Mais nous nous faisons l'écho d'une autre réaction populaire : "Nicole et la gauche au pouvoir se sont fait baisser par la finance bourgeoise ! La gauche se fait toujours piéger : le front populaire en 1936, le Chili en 1973, c'est toujours la même chose !" Et le haussement d'épaule du téléspectateur trahi son désarroi, son découragement alors même qu'en Europe, aujourd'hui, cette même gauche frappe à la porte des gouvernements. Pour le mouvement ouvrier et surtout l'ensemble des travailleurs, si l'on reste marxiste, il ne suffit pas de restituer toute la vie et la puissance des luttes et des convictions passées. Nous nous posons une autre question : **quelles leçons en tirer pour notre combat socialiste ?** Et peut-on écrire l'histoire en plaçant dans une perspective différente ? Poser le problème de l'histoire pour la période actuelle, voilà pour nous, la question essentielle.

Ce projet est, bien évidemment, absent chez les réalisateurs de "Temps présent". Nous ne les en blâmons pas personnellement, car avec lui, nous remettons en cause tout le statut de la télévision dans la société capitaliste, dans son contenu comme dans sa forme. Les camarades du PDT, comme le releva, sauf erreur, un de leur militant, ont eu, ce soir-là, beaucoup trop tendance à confondre éloge au "Temps des passions" et éloge à la SSR ! M. Baettig, journaliste de la Suisse et invité par les organisateurs au débat, loua Cl. Torracinta pour avoir réalisé une émission dans un "esprit de démocrate". J.-M. Vodoz dans 24 Heures, y admira son "objectivité". Torracinta lui-même défendit le pluralisme à la TV qui doit permettre l'expression de toutes les opinions, "de l'extrême-droite à l'extrême-gauche". Nous nous posons encore une fois la question : "Peut-on écrire l'histoire de ce point de vue là ?" Si "Temps présent" avait été conséquent il aurait alors mis les moyens matériels de la TV à disposition des différentes options politiques qui auraient développer librement leur point de vue. Ce défaut pesa lourdement sur certains aspects de la série télévisée comme le montrent les exemples ci-dessous.

TROP DE CANTONALISME !

Tout d'abord, le cantonalisme excessif de l'analyse (défaut semblable à l'ouvrage de MM. Grounauer, *La Genève Rouge de Léon Nicole*) relativise et la nature de classe de l'affrontement, surtout en 1932, et en conséquence, le réformisme, le légalisme profond du PSG. Car la question de fond sur cette période, malgré la spécificité du mouvement ouvrier suisse subissait un processus d'intégration sans pareille. Genève y succomba plus tard, Zurich, en 1932, qui fit deux morts et de nombreux blessés ? L'absence de référence à ces événements d'une importance capitale pour démontrer la nature de classe de l'Etat, même à municipalité socialiste, comme à Zurich, affaiblit grandement la signification politique de l'intervention militaire du 9 novembre 1932. Elle apparaît alors comme une maladresse, une bavure alors qu'elle s'insère dans une politique de répression systématique de la bourgeoisie qui ira en s'accroissant jusqu'à la guerre.

Cet "oubli" consommé, l'escamotage du débat sur la grève générale au lendemain du 9 novembre prend tout son sens. Par là même, et avec le refus de cette grève par le PSG sous la pression de la direction du PSS, l'émission voile le caractère réformiste, électoraliste du PSG, qui ne fait, objectivement, que canaliser le mécontentement de la classe ouvrière dans les méandres des institutions bourgeoises... Indépendamment du reflet des événements, le débat, pour nous, se situe là : Nicole et son courant offrait-il une alternative à la politique de plus en plus accusée vers la collaboration de classe du PSS et aurait-il pu constituer une alternative à cette orientation ? Ou bien n'était-il qu'une variante, plus séduisante, de la social-démocratie, style IIe Internationale d'avant-guerre 1) Cette double question aurait pu constituer le point de départ d'une indispensable réactualisation politique de la série télévisée. Pourquoi, diable, n'avoir pas organisé un débat public après sa diffusion ? Le taux d'écoute n'aurait certainement pas baissé !

LE MATCH OLTRAMARE / NICOLE

Un autre exemple, plus typique des défauts traditionnels du spectacle télévisé, mais aussi de la méthode journalistique, transparait avec ce qu'André Steiger (Pdt) appella "le match Oltramare / Nicole". Caricaturant sans dénaturer le sens des émissions, il critiqua la conception de base qui "tint en haleine les téléspectateurs" : l'opposition outrancièrement exagérée entre Oltramare et Nicole. Qui allait l'emporter ? Un vrai match de football dans lequel aucune distance critique n'est admise, où le bombardement des images relance à chaque fois le suspense. A tel point que la partie consacrée à l'Union Nationale occupe une place démesurée, tant le caractère spectaculaire des images de manifestations fascistes prend le pas sur la vision politique. Si bien, aussi, que la bourgeoisie et son rôle ambigu par rapport au fascisme naissant ou plus simplement vis-à-vis de l'utilisation violente des forces de l'Etat, s'effacent discrètement. Il n'est certes pas simple de traiter ce thème, les acteurs bourgeois, qui disposent de puissantes influences, peuvent toujours "démentir"... Mais pourquoi les réalisateurs n'ont-ils pas fait état, publiquement, de ces difficultés ? D'une manière générale, d'ailleurs, pourquoi n'avoir pas consacré, vu la popularité des émissions, un volet à expliquer comment les émissions avaient été conçues (en introduction à un débat public par exemple)

A certains ces remarques paraîtront dures. Nous l'avons souligné, nous ne pouvons apprécier cette série qu'en tenant compte des contradictions inhérentes au statut de l'histoire et de la télévision dans ce pays. Au-delà de tout le positif, que nous avons relevé, nous ne pouvons l'oublier.

P.H.

1) Nous reviendrons dans un article ultérieur sur le rôle du Parti Communiste par rapport à cette question.

Comment va la santé ? Lausanne : CHER CHUV

Bien sûr, il y a d'abord cette masse écrasante, ce cancer de béton au centre de la ville. Un monstre que la commune de Lausanne a toléré sans lever le petit doigt, sans émettre d'opposition.

Mais, au delà de son esthétique, le Chuv est aussi un monument : la statue de la politique hospitalière vaudoise de ces 15 dernières années, le bric à brac de ses contradictions.

1960-65 : C'est l'euphorie, on peut alors imaginer que l'augmentation de la population va se poursuivre, que les finances cantonales vont suivre le rythme ascendant de l'économie. Alors, on voit grand : 2445 lits en 1965, une facture de 300 millions. Ce projet arrange tout le monde : les "sommités" médicales, soucieuses d'agrandir leurs services, donc leur prestige, donc leurs revenus. Le CHUV tombe bien, aussi pour l'industrie de la construction. Et tant que l'on peut payer...

En 1965 cependant, on savait déjà que les hôpitaux universitaires sont difficilement gérables à plus de 600 lits environ. Très vite,

on avait signalé, Gilliland notamment, que les prévisions démographiques du plan hospitalier vaudois étaient surestimées. De tout cela, on se souviendra plus tard : lorsqu'il s'agira de justifier l'impossibilité FINANCIERE de construire le CHUV.

Car c'est essentiellement pour cette raison que le CHUV, de variantes en variantes (et cela coûte cher d'établir un nouveau projet...) passera à 2230 lits en 1969, à 1850 en 1972, à 1350 en 1977 (dont 900 dans le nouveau bloc hospitalier). Si le CHUV était budgeté à 300 millions en 1965, il reviendra, malgré la diminution du nombre de lits à 472 millions en 1977. Sans compter les frais d'exploitation qui, probablement, atteindront annuellement quelque 200 millions en 1980, à la charge de l'Etat de Vaud.

Le CHUV, malgré la diminution du nombre de lits reste encore surdimensionné. Il marque une politique de centralisation des soins qui arrange certes bien les "pontes" de la médecine vaudoise, mais qui

se fait au détriment d'équipements de quartier, d'investissements dans la médecine sociale et préventive, de mise sur pied d'une véritable médecine du travail, du développement des soins à domicile, etc... Les investissements consentis pour la construction du CHUV, les frais d'exploitation seront tels que le canton ne pourra consacrer qu'une faible part de son budget à la réalisation d'autres équipements médico-sociaux.

Le CHUV, traduction en béton des errements de la politique sanitaire vaudoise, s'en trouve finalement mal conçu. Les anecdotes sur les bizarreries du CHUV ne se comptent plus. Un exemple : lors de l'admission, les malades devaient, pour parvenir à l'unité d'hospitalisation, traverser tous les sous-sols. Et ce, simplement, parce qu'une première variante abandonnée depuis prévoyait une autre disposition des services.

Tout cela, bien sûr, se traduira aussi pour le personnel par des fati-

gues, des charges supplémentaires. Mais, aussi, par une attaque aux salaires : le CHUV coûte trop cher pour ne pas économiser sur les salaires.

Et maintenant ? Il est trop tard pour démolir cette énorme construction. Trop tard pour revenir en arrière. Il faudra bien accepter que le CHUV "fonctionne", une chose, cependant

Nous refusons, qu'au nom du CHUV, on demande des sacrifices aux travailleurs, concernant d'autres équipements qui restent toujours aussi nécessaires : équipements décentralisés, médecine sociale et préventive, du travail, soins à domicile, etc...

Les travailleurs n'ont pas à payer pour les errements de la politique de l'Etat bourgeois. Plus que jamais, et malgré le CHUV, nous devons exiger une médecine gratuite et de qualité, un contrôle réel de la part des travailleurs sur les équipements de soins et la politique de la santé.

NOVEMBRE

Qui a fait tirer ?

Au moment où le Parti Socialiste annonce son intention d'organiser une manifestation de riposte à la "mise en accusation publique" de ses dirigeants par l'Union Nationale de tendance mussolinienne, le Conseil d'Etat genevois estime qu'il va être "débordé". Il fait appel à l'armée.

Après avoir donné son accord par téléphone, le conseiller fédéral Minger avertit le gouvernement genevois de l'inconvénient qu'il y a de mettre à la disposition du gouvernement cantonal "une troupe en service fédéral". Mais il donne tout de même son accord pour l'intervention de l'école de recrue stationnée à Lausanne.

EN 1893, LE CONSEIL FEDERAL REFUSAIT...

A une semblable demande du canton de Berne, le conseiller fédéral FREY répondit par la négative : le règlement interdisait à l'époque "l'usage de recrues pour un service d'ordre public". Frey promit par contre l'envoi de soldats d'un cours de répétition, tout en spécifiant qu'aucune munition de guerre ne devait être remise à ces troupes...

EN 1932, LE CONSEIL FEDERAL ACCEPTE.

La bourgeoisie n'a plus autant de scrupules. Elle a vécu une expérience décisive : le renforcement du mouvement ouvrier, qui s'est exprimé durant la grève générale de 1918. En 1932, on a également assisté à plusieurs événements qui amènent la bourgeoisie suisse à la conclusion qu'il est temps de ressortir l'arsenal exhibé avec efficacité en 1918.

EN 1977, ON BROUILLE LES PISTES...

Parlant de la fusillade évoquée par les émissions de la TV romande, Jean-Marie VODOZ, rédacteur en chef du quotidien lausannois 24 Heures écrit :

"De malheureuses recrues tirèrent sur la foule"

Il poursuit : "auparavant, il avait fallu que des extrémistes soufflent sur le thermomètre". 45 ans après les ordres qu'il fit donner, la bourgeoisie suisse se lave les mains : de chaque côté des "extrémistes" (fascistes et... nicolistes), et au milieu, de "malheureuses recrues".

C'EST EFFACER LA LUTTE DES CLASSES !

Ni l'émission de TV, ni Vodoz bien sûr ne parlent de la réaction des autorités et de la bourgeoisie bancaire, industrielle au lendemain des événements de juin et de septembre à Zürich et à Genève. Or, dans ces deux cas, ce ne sont pas tant des "extrémistes" que les travailleurs eux-mêmes qui agissent.

15 et 16 juin 1932 à Zürich

L'écrasante majorité des monteurs en chauffage zürichois sont en grève contre la baisse des salaires. Ils ne sont pas soutenus par leur syndicat, la FOMH. Après quelques

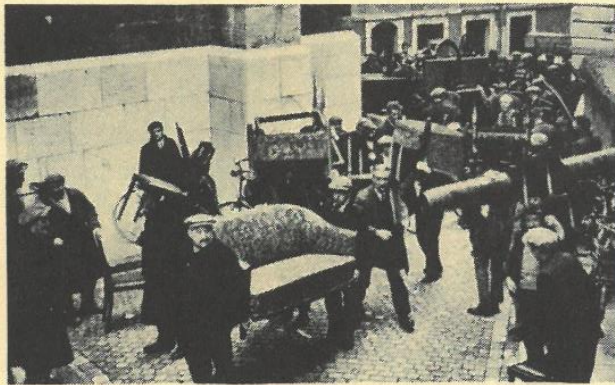


ZÜRICH 1932 : grève des loyers.

altercations entre piquets de grève et quelques non-grévistes, la Municipalité de Zürich interdit toute manifestation de rue en ville et tout piquet de grève. Pour protester contre cette interdiction et soutenir les grévistes, **plusieurs milliers de travailleurs** se réunissent le 15 au soir sur la place Helvetia. Le chef de la police (socialiste !) fait refluer la foule par les policiers, qui reçoivent des **jets de pierre**. La police ouvre alors le feu : **plusieurs centaines de coups sont tirés** qui font **DEUX MORTS ET PLUS DE 30 BLESSES** ! Du côté des manifestants, aucun coup de feu n'est tiré...

3 septembre 1932 à Genève

Deux mois avant la fusillade du Palais des Expositions, une grève générale du bâtiment se déroule à Genève. Les grévistes organisent des **piquets de grève** pour empêcher les non-grévistes (chrétiens-sociaux la plupart) de pénétrer sur les chantiers. Devant le plus grand d'entre eux, celui de la



GENÈVE 1932 : le Comité de chômeurs récupère les meubles saisis aux sans-travail.

Société des Nations, des bagarres éclatent. Le gouvernement genevois a déjà **fait interdire toute distribution de tracts et tout affichage pour la grève** (qui vise aussi à s'opposer à la rupture du contrat collectif et à la baisse des salaires voulue par les patrons entrepreneurs genevois). Il fait intervenir la police. Des batailles de rue ont lieu, qui ne font pourtant pas de victime grave.

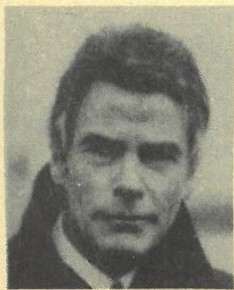
PROVOQUER POUR TESTER...

A Genève, les patrons entrepreneurs ont à faire à forte résistance de la part des ouvriers. A Genève, le capital financier a à faire aux dénonciations efficaces du parti de Léon Nicole. A Zürich, les socialistes eux-mêmes ne semblent pas en mesure de contenir la montée de la révolte sociale. Or nous sommes au plus profond de la plus profonde crise économique que le monde capitaliste ait connu. La bourgeoisie suisse vient donc volontiers en appui à la bourgeoisie genevoise en novembre 1932.

Pour donner un "coup d'arrêt" aux luttes des travailleurs et tester en même temps jusqu'où va le "légalisme" des socialistes et des dirigeants syndicaux. Pour, enfin, obliger les socialistes suisses à remettre "à l'ordre" Léon Nicole et sa tendance.

VOILA POURQUOI LA BOURGEOISIE SUISSE S'APPRETE A FAIRE TIRER SUR LA FOULE !

Au nom de quoi cette fusillade ?



Concluant la "leçon" que la bourgeoisie suisse actuelle tire des événements, le rédacteur en chef Vodoz déclare : "Et la leçon vaut encore : **les mots, quand on les lance trop forts, peuvent tuer**". (24H, 26.11.77) Or, que cachent ces mots "qu'on lance trop fort" ?

Par exemple ceux de la Neue Zürcher Zeitung (NZZ), le principal organe quotidien de la bourgeoisie financière suisse. A la veille de la fusillade du 15 juin 1932, n'imprimait-elle pas les lignes suivantes ? "Il ne faudra pas s'étonner si un jour les revolvers dont sont armés les représentants de la force publique ne revêtent plus seulement le caractère d'un objet décoratif." (NZZ, citée par la FAL, 14.6.32)

A la veille de la fusillade de Zürich, n'était-ce pas un appel direct à verser le sang des travailleurs ? Cet appel émanait-il de mouvements fascistes ou de représentants "honorables" de la bourgeoisie suisse, oui ou non ?

LES MOTS DE GEO OLTRAMARE : qui servent-ils ?

L'Union Nationale de Géo Oltramare déclare le 8 novembre : "nous comptons sur votre **patriotisme** pour faire acte de présence en un soir où tous les **partisans de l'ordre** doivent pouvoir répondre victorieusement aux intimidations intolérables de l'extrême-gauche." Cette "extrême-gauche" qui un an plus tard entrera au gouvernement... En réalité, c'est bien le **mouvement ouvrier** dans son ensemble qui est visé par l'Union Nationale. Préoccupation immédiatement semblable à celle des patrons, des autorités et de la NZZ...

LES MOTS DE LEON NICOLE : des fins électorales uniquement...

A première vue, Léon Nicole paraît d'une intransigeance toute "extrémiste" : "Ni le Parti Socialiste, ni la classe travailleuse genevoise ne sont prêts à accepter à Genève l'acclimation de ces mœurs politiques à la mode fasciste". Ces mots enthousiasment à de nombreuses reprises la foule rassemblée en ces années sur la place de Plainpalais. Leur efficacité est cependant toute électorale. Par contre, quelles perspectives apportent-ils aux travailleurs désireux de prendre en charge eux-mêmes la défense de leurs intérêts ? Dès

Pourquoi les

Durant la journée du 9 novembre, les 4 compagnies de l'école de recrues sont à l'appel dans la cour de la caserne de Lausanne.

Le Colonel Lédérrey, commandant de l'Ecole de Recrue, annonce aux recrues que **la révolution a éclaté à Genève** ! La troupe se déplacera dans cette ville l'après-midi même. Que ceux qui refuseraient d'accomplir l'ordre de tirer au cas où il serait donné s'annoncent !

Quatre recrues se désignent. Elles sont mises immédiatement en état d'arrestation. Dans l'après-midi, peu avant le défilé des troupes dans les rues de Lausanne, **les 400 soldats sont rassemblés dans les couloirs de la caserne**. On leur retire les cartouches à blanc pour leur distribuer à la place **des cartouches à balles**. Les officiers précisent : **il sera interdit DE TIRER EN L'AIR**. On donne lecture aux recrues des articles du code pénal militaire punissant tous les actes de désobéissance aux officiers.

La troupe défile ensuite dans les rues de Lausanne jusqu'à la gare, fanfare en tête. Même scénario entre Cornavin et la caserne des Vernets. A Genève, le colonel Lédérrey, ancien de l'intervention des troupes blanches en Russie durant la guerre civile, reçoit de Frédéric Martin le commandement exclusif des opérations. La révolution, en attendant le rassemblement du soir, reste bien discrète à



Genève. Mais les recrues ne le remarquent pas. Elles sont cantonnées. Et soudain, alors qu'aucun incident notable ne se produit, la troupe pénètre le soir même en file indienne dans la foule antifasciste rassemblée devant la salle de Plainpalais. Il ne s'agit que d'une seule compagnie, les trois autres étant dispersées aux 4 coins de la ville.

Les officiers sont mollestés, les soldats invités à rendre leurs armes, ceux qui refusent se font bousculer. On apprendra par la suite que les deux officiers dirigeant cette compagnie avaient reçu l'interdiction de se replier sur la caserne.

qu'il est confronté par exemple aux questions syndicales, Léon Nicole ne se retrouve plus dans ses mots !

Un exemple. Il écrit dans son journal "Le Travail" : "il faut que partout où la moindre partie des salariés se trouve menacée par la baisse, on organise aussitôt la lutte sur le front le plus large. (...) Il faut réveiller l'esprit de la lutte de la masse endormie par une bureaucratie qui a trop pris son mot d'ordre (...) auprès de la haute bureaucratie internationale installée à Genève."

Très décidé, Léon Nicole... Mais quelques semaines plus tard, il est convoqué par le comité de la FOMH. Quand il en revient, il déclare publiquement qu'il s'est... "laissé influencer par les événements et que **des choses dites n'auraient pas dû sortir de sa bouche**"... Nous voilà fixés !

Ce ne sont pas les mots de Léon Nicole qui font monter le thermomètre : c'est le thermomètre de la lutte des classes qui les fait monter... jusqu'à un certain point !

LES MOTS DES AUTORITES : la liberté, mais pas pour tous...

Le Conseil d'Etat genevois refuse d'interdire le meeting du 9 novembre de l'Union Nationale, dont un membre siège d'ailleurs en son sein, **au nom de la liberté d'expression**.

Or, qu'en était-il de cette "liberté d'expression" deux mois plus tôt, lorsque le même Conseil d'Etat interdisait **toute distribution de tracts et tout affichage pour la grève générale du bâtiment à Genève** ? Et la Municipalité de Zürich, qui avait interdit les piquets de grève et la manifestation de soutien aux monteurs en chauffage ?

1932

recrues ont obéi ?



Rassemblant une partie des soldats, les deux officiers ordonnent la retraite. A deux cents mètres de la caserne, alors que rien ne les empêche de retourner directement dans leurs cantonnements, les officiers font stopper les soldats, ordonnent l'alignement contre le mur du Palais des Expositions, et là, après quelques échanges d'invectives avec un petit nombre de manifestants entourés d'un grand nombre de simples badauds, ils font sonner la trompette. Puis tirer.

Les témoignages ne laissent aucune ambiguïté: les soldats n'étaient guère menacés par les mani-

festants. Le premier-lieutenant Burnat l'a avoué avec fierté durant l'émission de la TV romande: l'ordre de tirer devait avant tout sauver le prestige de l'armée.

Les recrues n'obéissent pas toutes également. Il y a d'abord ceux qui ne tirent pas. Il y a ceux qui tirent par terre (on leur a interdit de tirer en l'air), dont les balles blessent ensuite par ricochet. Il y a ceux qui tirent en visant leurs victimes. Et puis on s'aperçoit avec horreur que l'un des soldats est doté d'un fusil-mitrailleur, et qu'il ne se gêne pas pour prolonger sa rafale meurtrière:

**80 CORPS SUR LE PAVE
102 balles tirées**

Le servant du fusil-mitrailleur a enfreint un ordre formel, puisque Burnat a ordonné: "Pour tirer, armes-1 coup- visez bas - feu!" (Il ne sera pas inquiété.)

Une des recrues a peut-être tiré (ou vu tirer) sur son père.

C'est Burnat qui a insisté pour tirer.

(Face aux caméras de la TV, il s'est peu à peu détendu, pour laisser peu à peu apparaître sa fierté: après le tir, il a permis à ses hommes de fumer une cigarette.)

Un problème

Aujourd'hui encore l'embrigadement militariste n'a pas perdu ses droits dans l'armée suisse. Aujourd'hui encore, les officiers tentent de réunir les 4 conditions pour que des soldats acceptent de tirer:

1. MONOPOLE DES OFFICIERS SUR L'INFORMATION.



Les soldats ne doivent pas avoir accès à leurs propres sources d'information.

9 novembre 1932

Les recrues lausannoises n'ont aucun élément (sauf leur bon sens) pour contester l'information des officiers: "la révolution a éclaté à Genève".



10 novembre 1932

Les soldats genevois mobilisés ont leurs propres informations pour contester la version que les officiers donnent de la fusillade. Ils répondent immédiatement à Lédérrey dans le palais des Expo-

Mis à part les 4 "courageux" qui ont refusé le voyage de Genève, les recrues obéissent tout simplement par peur de la répression qui s'abattrait sur eux si elles désobéissaient et parce qu'elles ne disposent ni des informations ni de liens avec la population qui leur permettraient d'acquiescer la conviction que les ordres qu'on leur demande d'exécuter sont contraires à leurs intérêts et à ceux de leurs proches.

Il en va tout autrement des soldats genevois qui sont mobilisés aussitôt. Ils ont quelques-uns de ces éléments en main. Le résultat est éloquent: les officiers se font insulter, et visiblement, les soldats ne sont pas prêts à exécuter aucun de leurs ordres!

TEMOIGNAGE D'UN MOBILISE DU 10

"J'ai été mobilisé. Le soir même du 9 novembre, on nous a mobilisés à 11 heures.

Je n'y suis allé que le lendemain matin à 9 heures. Ils nous ont enfermé dans le palais des Expositions, toutes les portes bouclées avec garde militaire et les gendarmes devant. Pas une porte n'est restée fermée! Elles ont toutes été ouvertes par les hommes en uniformes et ils n'osaient rien dire. A ce moment là, un 1er lieutenant a pris un coup de poing sur la gueule! C'était pas piqué des vers... parce que l'officier voulait fermer une porte que le soldat avait ouverte. Oh, ça chauffait dur, hein! S'ils avaient mobilisé la troupe et qu'ils nous fassent marcher contre Nicole et compagnie, ça aurait fait du mal aux bourgeois."

(...) "Le matin de la mobilisation, ils nous ont ensuite tous mis dans la cour de la caserne pour recevoir une harangue de Martin, le Conseiller d'Etat qui était le chef du Département de Justice et Police. Il y avait tous les tambours du

toujours

sitions et à Martin dans la cour de la caserne. Dès lors les soldats genevois sont "inutilisables"!

2. REPRESSION OU MENACE DE REPRESSION CONTRE LES SOLDATS.



La menace des arrêts, du procès militaire doit peser sur les soldats en permanence. Les soldats d'ores et déjà "critiques" doivent être isolés au préalable et réprimés "pour l'exemple".

9 novembre 1932

4 recrues sont placées aux arrêts à Lausanne. On fait lire aux recrues le Code Pénal Militaire. Les soldats qui tirent en l'air seront ré-

primés.



10 novembre 1932

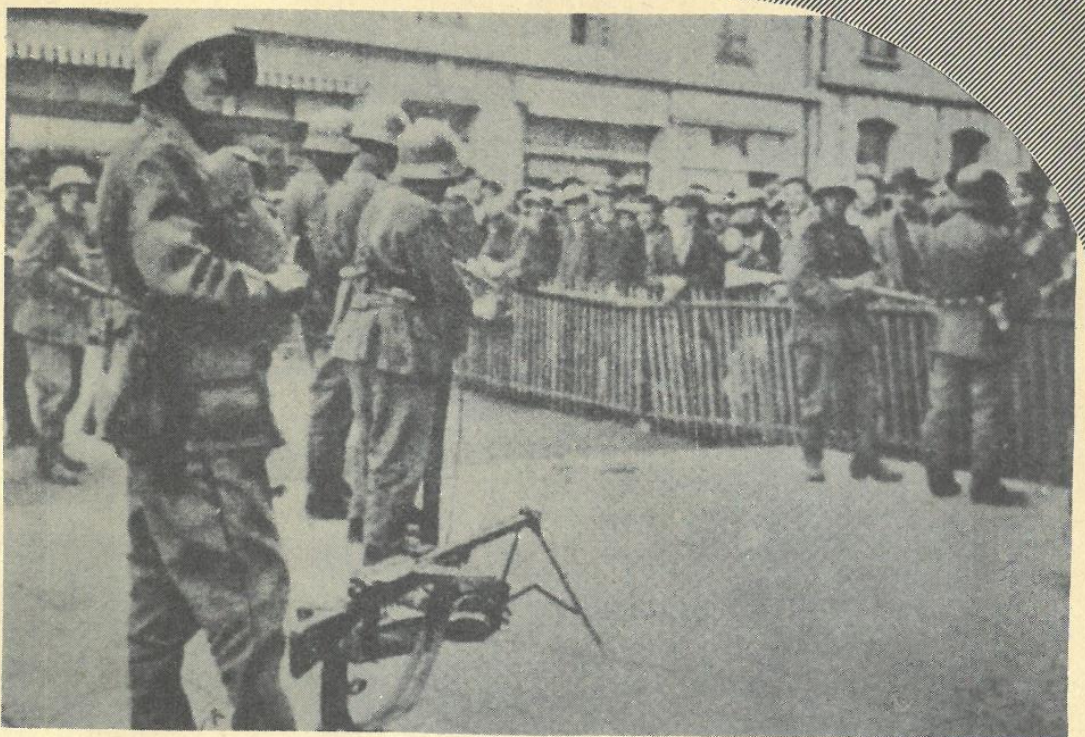
Pendant le discours du Conseiller d'Etat Frédéric Martin dans la cour de la caserne des Vernets, des MITRAILLEUSES sont postées aux fenêtres

de la caserne et DIRIGEES CONTRE LES SOLDATS.

3. LES LIENS DOIVENT ETRE COUPES ENTRE LES SOLDATS ET LA POPULATION.



Les soldats ne doivent pas pouvoir entrer en discussion avec la population, avec leurs proches, ils sont isolés dans des casernes ou des cantonnements où seuls les officiers ont le droit d'établir des contacts extérieurs.



bataillon 7 dont je faisais partie. Ils étaient tous devant les rangs, à trois mètres de Martin. Il n'y en a pas un qui ne lui a pas crié "Martin, ferme ta gueule, tu es un assassin". En uniforme! Pas un seul n'a été puni. Il y avait à toutes les fenêtres de la caserne une mitrailleuse, avec deux recrues, qui étaient braquées sur nous. Ils avaient peur que nous on tire. Si on avait voulu, on aurait pu prendre les mitrailleuses et leur foutre une schlagée..."

* nom connu de la rédaction (transcription d'une conversation enregistrée.)

d'actualité

9 novembre 1932

Depuis près de 4 mois les recrues sont isolées dans la caserne de Lausanne. On les fait intervenir à Genève, ville que pour la plupart ils

connaissent mal.



10 novembre 1932

La foule est massée aux abords du palais des expositions et de la caserne durant la mobilisation des soldats genevois. Ceux-ci ont le senti-

ment qu'on ne les a mobilisés que pour les empêcher de participer aux actions de protestation auxquelles ils se seraient joints s'ils n'étaient pas mobilisés.

4. LA CLEMENCE DOIT ETRE GARANTIE D'AVANCE A CEUX QUI EXECUTERONT LES ORDRES, MEME LES PLUS ABSURDES.



C'est une des raisons d'être de la justice militaire, dont les lois d'exception permettent de "blanchir" ceux qui accomplissent quels qu'ils soient les ordres, et de punir ceux qui enfreignent la "discipline". Aucun officier, aucun soldat n'a été inquiété par la justice militaire au lendemain de la fusillade. L'"enquête" militaire aboutit à un non-lieu. Par contre, des soldats genevois qui ont manifesté leur hostilité aux officiers durant la mibilisation du 10 novembre ont été placés aux arrêts. Un grand nombre de peines disciplinaires a été distribué.

Et aujourd'hui? si vraiment la bourgeoisie avait renoncé à faire exécuter de tels ordres à des soldats en Suisse, pourquoi réprimerait-elle encore des soldats qui distribuent dans la caserne leurs propres journaux, qui signent une pétition de solidarité avec des soldats mis aux arrêts, qui exigent des week-ends de deux jours entiers garantis et qui demandent l'abolition de la justice et des lois d'exception militaires?

7 déc. 1977 F. Gonseth

(La plupart des informations et des citations sont reprises de "Quand l'armée tirait sur la foule", Editions Cedips.)

ALLEMAGNE : libertés mal en point



Franz-Josef Strauss aux côtés de son ami Pinochet durant son récent voyage au Chili. Le plus violent instigateur de la chasse aux "terroristes" et aux intellectuels de gauche ouest-allemands révèle à quelles sources il puise sa foi en l'Etat de droit...

Début des travaux du Tribunal Russell sur la RFA

En avril 1978 aura lieu en Allemagne fédérale le Tribunal Russell sur la situation des droits de l'homme en République Fédérale Allemande (RFA). La presse de ce pays est d'une remarquable discrétion sur la troisième réunion de ce tribunal, ouverte en 1966 sur les crimes de guerre au Vietnam et poursuivie à Rome sur la répression en Amérique Latine. Le gouvernement de la coalition socialiste-libérale voit bien sûr d'un très mauvais oeil la tenue en Allemagne même d'un tribunal formé de personnalités connues dans toute l'Europe et qui aura à examiner qu'elle est le sort réservé en RFA aux "libertés démocratiques", notamment en pleine période de chasse aux sorcières.

C'est pourquoi la mise sur pied du Tribunal Russell sur la RFA se heurte à de gros obstacles politiques. Au Congrès du SPD (socialistes), récemment, c'est cependant à une majorité de seulement 23 voix qu'une motion condamnant la politique des gouvernements régionaux en matière d'interdictions d'exercer la profession ("Berufsverbote") a été repoussée. De justesse, mais néanmoins la direction du parti se sent les coudées franches, surtout depuis l'affaire de Mogadiscio, pour pratiquer la chasse aux sorcières jusque dans ses

propres rangs : Willy Brandt a même déclaré que le SPD ne tolérerait pas qu'un de ses membres apporte son soutien au Tribunal Russell!

Si l'opposition qui est née dans le SPD contre la nouvelle loi permettant d'isoler indéfiniment un prisonnier de tout contact avec l'extérieur, même avec son défenseur, peut se joindre ces prochains temps aux "Jeunes Socialistes" ("Jusos") qui soutiennent d'ores et déjà -quoique de manière réticente- le Tribunal Russell, alors celui-ci aura des chances de rencontrer un réel écho.

Ensuite, il existe un groupe d'appui en Suisse au Tribunal Russell sur la RFA : on peut lire son appel dans La Brèche no 168 du 15.10.77. Pour prendre contact, écrire au :

COMITE RUSSELL RFA, case 207, 1211 Genève 4.

Le comité d'initiative du tribunal, composé de personnalités exclusivement, rassemble de nombreux intellectuels de premier plan, d'horizons très divers : parmi eux, Claude Bourdet, Otelio de Carvalho, Georges Casalis, Vladimir Dejider, Jean-Pierre Faye, André Jeanson, Lombardo-Radice, David Rousset, Albert Soboul, Umberto Terracini, pour les étrangers. Pour les Allemands, des personnalités très respectées comme les professeurs Gollwitzer, Niemöller.

Dans un premier temps, ces personnalités ont défini le champ d'investigation du tribunal. Elles ont retenu trois questions essentielles :

* Est-ce que des citoyens de la RFA sont empêchés d'exercer leur métier à cause de leurs opinions politiques ?

* Exerce-t-on en RFA une censure par des mesures légales ou extra-légales ?

* Est-ce que l'on attente en RFA aux droits de l'homme ou à des libertés fondamentales ?

Sur tous ces problèmes qui reviennent à mettre en question le système juridique, policier, pénitentiaire existant en RFA, le tribunal entend procéder à un examen approfondi des dossiers. Il s'efforcera d'effectuer un travail précis sur chaque point, mettant en relief notamment quelques cas exemplaires de violation des droits de l'homme ou des libertés fondamentales. La question des restrictions des droits de la défense sera notamment étudiée dans le détail. Un premier bilan devrait être tiré fin février.

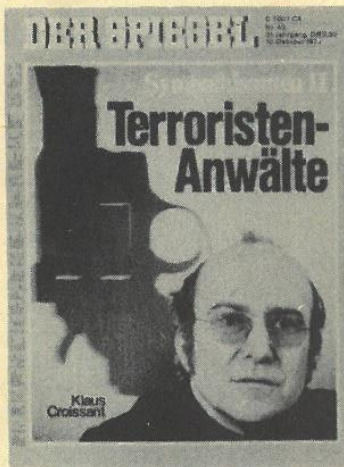
Une telle initiative ne pouvait évidemment escompter un accueil chaleureux de la part du gouvernement allemand. Répondant au Parlement à une question de la CDU/CSU, le ministre de l'Intérieur Maihofer l'a dénoncée comme un mauvais coup porté à l'Etat allemand. Ce qui a amené les membres allemands du tribunal à préciser leurs objectifs : celui-ci s'est constitué "dans le souci de veiller au maintien des libertés fondamentales qui peuvent être menacées même dans une démocratie parlementaire", ce qui est peu dire dans le cas de la RFA.

L'initiative du tribunal telle qu'elle est définie ci-dessus bénéficie du soutien croissant de professeurs de faculté, de comités locaux des Jusos (Jeunesses socialistes) ou du SPD. Une affiche a été imprimée, qui doit être largement placardée en RFA.

Klaus Croissant et le droit d'asile: en danger !

Extradé par la Cour d'appel de Paris au mépris du droit d'asile le plus élémentaire, Klaus Croissant a été "livré" aux policiers ouest-allemands. "L'Allemagne est un pays démocratique. Le gouvernement qui la dirige tire sa légitimité d'élections régulières et incontestées. Sa justice respectera la convention franco-allemande et les limites que la chambre d'accusation a posées aux motifs d'extradition", déclarait le ministre français de la justice Alain Peyrefitte au lendemain de l'extradition de Croissant. Il n'a pas fallu longtemps pour que ces "limites" soient outre-passées ! Le 2 décembre, on apprenait que le tribunal de Stuttgart (dont l'un des dirigeants, soit dit en passant, est le procureur Erwin Schuele, ancien nazi notoire) avait annulé le mandat lancé contre Croissant le 15 juillet -le mandat sur lequel la "justice" française s'est basée pour prononcer l'extradition. D'après l'accord franco-allemand, un extradé ne peut pas être jugé pour autre chose que ce au nom de quoi il a été extradé. Le nouveau mandat aggrave les charges contre Croissant (il risque 5 ans).

Mais Klaus Croissant, emprisonné dans la forteresse de Stammheim (la "preuve" de Baader et ses camarades n'a du tout pas été apportée par le rapport final), risque plus : déjà il a découvert dans sa cellule "de haute sécurité" des lames de rasoir : la présence de lames de rasoir dans ma cellule est une provocation du suicide de la part des autorités. Il règne d'ailleurs dans cette prison une véritable atmosphère d'asile de fous", a-t-il déclaré. Il est de toute urgence d'obtenir la mise en liberté provisoire de Klaus Croissant !



"Avocats-terroristes" : DER SPIEGEL (gouvernemental) participe à la chasse aux sorcières.

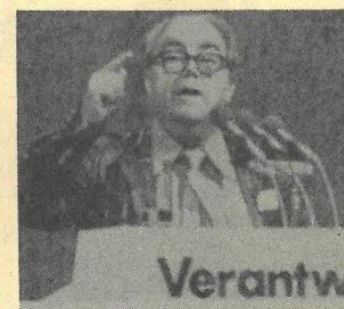
Le sommet européen de l'anti-terrorisme

Début décembre se sont réunis à Bruxelles les chefs de gouvernement de l'Europe des neuf. Ceux-ci ont déjà signé au début de l'année, avec la Suisse notamment, une "Convention européenne contre le terrorisme" qui limite gravement le droit d'asile politique. La bourgeoisie européenne veut plus : ses gouvernements sont maintenant sur le point de mettre sur pied une nouvelle convention d'extradition automatique qui vise d'abord les "terroristes" mais pourrait "assez vite" s'étendre à l'ensemble des détenus, selon le mot d'Alain Peyrefitte. Ceci sous le nom d'"espace judiciaire européen". Un relent d'"espace vital"...

M. Frisch au Congrès du SPD

Invité à prendre la parole au Congrès du Parti Social-Démocrate ouest-allemand (SPD) qui s'est ouvert le 15 novembre, l'écrivain suisse Max Frisch (socialiste) a pris la défense des intellectuels allemands comme Heinrich Böll accusés (aussi bien par le gouvernement que par l'opposition de droite) de "sympathies" pour les terroristes par le simple fait qu'ils ont osé rappeler que l'actuelle société capitaliste porte en priorité la responsabilité de la violence. Ce qui n'a certainement pas fait grand plaisir à Helmut Schmidt. Mais pour le reste, Max Frisch, qui a pris un ton propre à "remuer les consciences", sous-estime gravement le durcissement des "consciencés" dans le SPD. Décernant à Schmidt un certificat de bonne conduite dans l'affaire de l'enlèvement de Schleyer, Max Frisch aura même contribué à durcir ces "consciencés" : "L'Etat, qui en tant qu'Etat démocratique, désire à juste titre, que ses citoyens s'identifient à lui, n'a pas cédé au chantage" (souligné par nous). Pas un mot sur les "interdictions d'exercer la profession" (Berufsverbote) que Frisch a déjà dénoncées en d'autres circonstances, ni sur la loi instaurant l'isolement complet des détenus, que le SPD appuie, mesures qui contribuent gravement au renforcement de l'Etat policier... Cet Etat reste l'Etat de la classe dominante, même lorsque le SPD siège au gouvernement. Max Frisch veut l'ignorer, lui qui a déclaré que

cet Etat n'était légitimé à ne pas céder au chantage des terroristes qu'à condition qu'il ne cède par ailleurs à aucun autre chantage, "pas même le calme chantage de ceux qui possèdent les moyens de production" et "qu'il ne participe à aucun autre marchandage humain nulle part au monde". Bonne question -mais ambiguë réponse de Max Frisch : "ce



gouvernement, occupé à donner une légitimation à son intransigeance, ne peut plus renoncer maintenant à la grande promesse d'une plus grande démocratie". (extraits du discours de Frisch publié par le Basler Zeitung, 19.11.77). Laisant croire que l'Etat allemand et le gouvernement actuel ne sont allés que "jusqu'aux limites d'un Etat de droit", Max Frisch rend en quelque sorte un mauvais service à ceux qui luttent pour la défense des droits démocratiques en RFA, puisqu'il leur demande de faire confiance à ceux qui contribuent à les démanteler...

F.G.